

La halle aux diables de Bauzon

L'activité industrielle de la verrerie forestière du seigneur de Burzet, sur le rebord oriental de la Montagne du Vivarais, et ses impacts sur l'économie locale aux XVII^e et XVIII^e siècle

À la mémoire des maîtres verriers qui ont officié pendant au moins un siècle dans la forêt de Bauzon.

Le bourg de Burzet au début du XX^e siècle. Au premier plan, à droite, les ruines du château féodal, dominées par la montagne d'Autuche, où se niche le site de la verrerie de Bauzon



1.- Lors de la constitution des Estimes de 1464, la paroisse de Burzet comptait 190 feux, presque autant qu'à Montpezat, carrefour établi sur une route régionale de première importance.

2.- Cette route, de Burzet au Puy-en-Velay, croisait la route du Pal (Avignon – Le Puy) au carrefour d'Auluyères, en aval de Burzet et au carrefour de Ginestoux, sur les hauts plateaux, au milieu du mandement du Bleyne, près de Sainte-Eulalie.

Anne-Marie MICHAUX
Laurent HAOND

Le rebord oriental de la Montagne du Vivarais est une région de confins. Des hommes sont installés sur ces terres depuis au moins le Moyen Âge et ils y vivent principalement de l'élevage. Au fond de la vallée de la Bourges, à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau, Burzet, dominé par les ruines de son château féodal et par son église gothique, est un bourg de pied de montagne qui a favorisé les échanges et la complémentarité des ressources entre les hauts plateaux et les vallées cévenoles. L'artisanat et les services s'y sont très tôt développés⁽¹⁾. Une très ancienne route pavée escalade le talus cévenol en direction du Puy-en-Velay⁽²⁾.

L'agriculture, sous forme de polyculture vivrière et d'élevage, pratiquée dans les hameaux accrochés sur les pentes et dans les fermes du rebord du Plateau, a toujours été l'activité principale. L'exploitation des forêts et l'extraction des ressources minières sont anciennes, mais limitées,

sauf pour la sylviculture, développée d'abord par les ordres religieux qui s'installent dès le XII^e siècle sur les hautes terres. Des scieries hydrauliques s'organisent sur les cours d'eau, fournissent des planches pour la construction et constituent la première industrie de cette région. Des plaques de phonolithe étaient extraites des suc des hauts plateaux et transformées en lauzes pour couvrir les toitures des fermes d'élevage. Quelques exploitations d'argile ont donné naissance à des tuileries et des carrières de pierre permettaient d'extraire du granite, des scories volcaniques ou du basalte qui étaient ensuite transformés en moellons par les tailleurs de pierre et quelquefois en meules pour les nombreux moulins qui s'égrainaient le long des rivières. Plus tard, de petits gisements de lignite furent exploités, tout comme l'ocre ou la tourbe, mais ces activités restèrent très limitées. Des charbonnières étaient installées dans les forêts, au printemps et en automne. Le premier moulinage de soie de la haute

Cévenne est né à Saint-Pierre-de-Colombier, à quelques kilomètres au sud de Burzet, au début du XVIII^e siècle.

Pourtant, une industrie s'était implantée plus tôt à Burzet, celle des maîtres verriers, qui profitèrent ici des matières premières indispensables à l'exercice de leur art. Des verriers ont même exercé depuis le XIV^e siècle sur les hauts plateaux, avec des verreries installées à Lachamp-Raphaël⁽³⁾ et Mazan. Au XIV^e siècle, soucieux d'augmenter les revenus de sa terre, le seigneur de Burzet relança cette activité en attirant des maîtres verriers venus du Gévaudan ou du haut Languedoc et qui surent s'adapter à un environnement hostile, la verrerie de Bauzon étant installée dans une forêt froide, en bordure d'une tourbière qui favorise la formation de brouillard et, en hiver, de congères. Par leur activité, ils ont réussi à

décider d'établir sa verrerie. La proximité d'une vaste tourbière, considérée au XVIII^e siècle comme une « narse », fut décisive pour déterminer l'emplacement : certes, la tourbe ne produit pas une élévation de température comme le bois, mais elle reste très combustible et offre des avantages précieux pour une verrerie forestière, tant pour sécher les billettes de bois et commencer la cuisson des creusets que pour calciner les végétaux et obtenir ainsi de la potasse. La présence de fougères, abondantes sur les pentes environnantes et dont les cendres permettent la production de potasse, ainsi que de nombreux sources et ruisseaux furent autant d'éléments qui favorisèrent l'installation d'une halle verrière en ce lieu. Bien qu'isolée au milieu des bois, la verrerie de Bauzon n'était distante que de quelques centaines de mètres de la route Burzet - Le Puy qui, après avoir escaladé les pentes, se

3. - Le tarif du péage de Mézilhac en 1347 atteste d'un tarif pour le verre et les cendres (utilisées pour la verrerie) - voir Liliane BEYDON-NICOLAS et Jean-Claude COURTIAL, « Entre Moutas et Chastelas - De la route antique aux Estimes de 1464 », *Les Cahiers du Mézenc* n° 25 (2013), p. 66.



Extrait de la carte de Cassini (milieu XVIII^e siècle). La Verrerie de Bauzon est signalée à gauche de Burzet par un bâtiment

dynamiser l'économie de la seigneurie de Burzet, attirant d'autres corps de métier autour de leur établissement ou favorisant l'activité artisanale déjà en place, tout comme le développement de hameaux. Le lieu-dit la Verrerie existe encore, au pied du suc du Pal, au milieu de la forêt de Bauzon, à 1 260 mètres d'altitude. Une chaumière y était encore habitée dans les années 1950. Le site est désormais entièrement boisé, mais les ruines de plusieurs structures imposantes témoignent encore du passé industriel de ce lieu.

L'emplacement de la verrerie de Bauzon fut choisi en fonction de plusieurs critères : l'abondance de combustibles était essentielle pour assurer le bon fonctionnement et la permanence du site verrier. Le bois de hêtre, considéré comme le meilleur pour la fusion du verre, était largement répandu dans la forêt de Bauzon, au sein de laquelle le seigneur de Burzet

dirigeait vers la Loire avant de se fondre avec la voie du Pal au niveau de la Cham du Bleynet. La proximité de cet axe routier facilitait l'approvisionnement en matières premières et le transport des produits verriers vers les villes.

L'ancienne seigneurie de Burzet possède de riches archives. Le chartrier seigneurial⁽⁴⁾ constitue un fonds extraordinaire par la qualité des documents qu'il contient, avec des titres remontant au XIII^e siècle. Complétées par un minutier notarial d'exception, ces archives sont une source inépuisable pour comprendre l'évolution de la paroisse et de la seigneurie de Burzet ainsi que de ses marges⁽⁵⁾ depuis le Moyen Âge. Des documents inédits, non classés et conservés dans le fonds des archives du Loir-et-Cher⁽⁶⁾, ont mis en lumière cette activité verrière au début du XVIII^e siècle. Les documents de gestion, s'ils révèlent la complexité industrielle et artistique de

4. - Les archives seigneuriales de Burzet sont conservées aux archives de Blois, dans le Loir-et-Cher. Le marquis de Durfort, descendant des derniers seigneurs de Burzet et installé dans le Loir-et-Cher, avait hérité de ce fonds considérable d'archives qu'il a légué à la fin du XIX^e siècle (F104 à 144, famille de Burzet ; F 145 à 157, famille de Peyre ; F 158 à 199, famille de Grolée Virville ; F 200 à 204, famille de Moret).

5. - Les seigneurs de Burzet étaient largement possessionnés sur la Montagne du Vivarais. Dès le XIII^e siècle, ils donnèrent à l'abbé d'Aiguebelle un vaste tènement, entre les Sagnes et Sainte-Eulalie, qui deviendra le mandement du Goudoulet. Ces terroirs de montagne jouxtaient ainsi les mandements de Raphaël, de Mazan, de Géorand et des Éperviers.

6. - Archives départementales du Loir-et-Cher (ADLC) 93 J.

7. - César de Grolée naît le 21 septembre 1639 au château de la Baume, en Gévaudan, et décède le 26 avril 1720 sans descendance de son épouse, Louise de Senecterre. On l'appelait Monsieur de Burzet dans sa jeunesse. Son père était Antoine de Grolée, seigneur de Montbreton et de Burzet, chambellan de S.A.R. Gaston de France. Sa mère était Marguerite de Soulatges, héritière des comtes de Peyre qui régnaient depuis le Moyen Âge sur un quart du Gévaudan. César de Grolée, comte de Peyre, habitait son château de la Baume, appelé parfois le « Versailles » du Gévaudan. Son intelligence et son énergie lui permettent de reconstruire sa fortune et de devenir successivement bailli du Gévaudan puis lieutenant-général du Roy pour le Languedoc. Il ne dédaignait pas séjourner à Burzet où il fera restaurer le château jusqu'à sa mort. Son héritier, Eymard-Henri de Moret, son petit neveu, ne s'intéressa pas à Burzet. Le château et ses bâtiments tomberont en ruine au milieu du XVIII^e siècle avant d'être transformés en carrière de pierres de taille après la Révolution de 1789.

8. - DALMAS (Jean-Baptiste), *Les sorcières du Vivarais*, Privas, 1863.

9. - Pour affiner le verre, le salpêtre et l'arsenic étaient rajoutés : en se décomposant, ils dégagent un grand volume de gaz dont les bulles, tout en brassant le verre liquide, faisaient remonter à la surface les impuretés. Enfin, des colorants étaient utilisés : le sable, contenant naturellement de l'oxyde de fer, risquait de colorer le verre. Pour éliminer cette coloration non souhaitée, il fallait adjoindre à la composition de l'oxyde de manganèse.

cette activité verrière, montrent aussi la diversité de la production de la halle aux verres de Bauzon : l'art de la gobeletterie, qui concernait la fabrication de bouteilles, de verres et autres carafes, était géré directement par les maîtres verriers, depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la distribution des produits manufacturés. La production de verre à vitre, elle, relevait, en revanche, du seigneur de Burzet qui, sous la houlette d'un intendant, orchestrait toutes les phases liées à cette activité. Pourquoi César de Grolée⁽⁷⁾, seigneur de Burzet, se réservait-il le verre à vitre et non la gobeletterie ? Quelles étaient les caractéristiques de cette activité manufacturière ? La rentabilité de cette production vitrière était-elle meilleure ? Les volumes et les débouchés étaient-ils plus favorables ? Et puis, quels types de relations les verriers entretenaient-ils avec leur voisinage ? Ces maîtres verriers, proches du seigneur de Burzet, avaient un statut privilégié par rapport aux autres « étrangers » qui avaient souvent beaucoup de mal à se faire accepter dans nos campagnes. Le monde des verriers étant un univers clos et autarcique, les rumeurs devaient aller bon train sur leur compte et sur leur art, parfois jugé proche de la sorcellerie, sur la montagne du suc du Pal où, disait-on, était célébré le sabbat des sorcières⁽⁸⁾ deux siècles plus tôt. Le feu, élément central de cette activité, stimulait l'imagination des habitants des chaumières alentour qui craignaient le lieu de la Verrerie. La paroisse était au début le seul point de convergence, l'église étant celle de Burzet. Pourtant, les verriers surent gagner la confiance de leurs contemporains, en favorisant les échanges liés aux approvisionnements en matières premières et autres objets et ustensiles utiles à leur art.

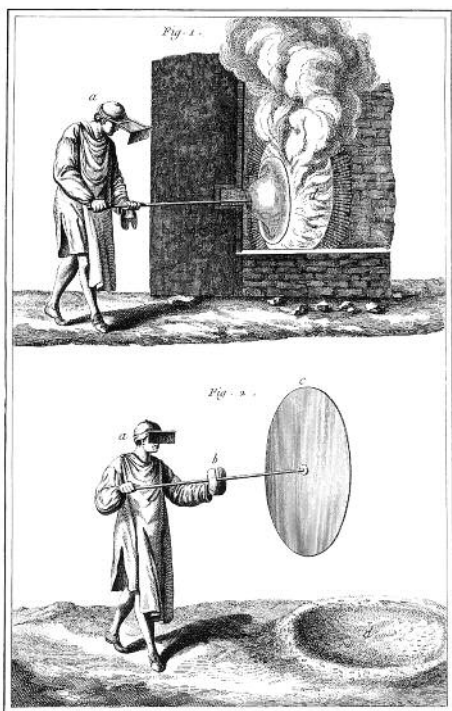
L'enjeu de cette étude est de décrire, au travers des archives de la seigneurie de Burzet, le cadre de la verrerie de Bauzon, en proposant une description de l'établissement verrier qui sera complétée par des observations sur le terrain. L'analyse des documents de gestion de la Verrerie permettra de comprendre le fonctionnement d'une telle industrie, depuis les étapes de la construction des bâtiments, l'approvisionnement en matières premières, le recrutement du personnel et la distribution des produits manufacturés, bref, le

modèle économique de cette activité. En ressuscitant ce passé, nous mettrons en évidence l'impact économique et social de la construction de la halle verrière de Bauzon au début du XVIII^e siècle.

L'alchimie du verre

Le verre est le résultat de la fusion d'un mélange de plusieurs composants. Une très faible variation de dosage suffit à modifier complètement ses propriétés physiques et mécaniques. Les connaissances théoriques de ces réactions chimiques sont récentes. Pendant longtemps, les savoir-faire se sont construits par expérience. Ils se transmettaient par apprentissage, de maîtres verriers à fils de maîtres verriers. Les vitrifiants et notamment le sable sont les principaux composants du verre. L'ajout d'un fondant permet ensuite d'abaisser la température de fusion de 1 800 degrés à 1 500 degrés environ. Deux fondants étaient utilisés à la verrerie de Bauzon : la soude, obtenue à partir des cendres de plantes salines comme la salicorne, provenant des rivages de la Méditerranée, mais aussi la potasse, issue de cendres de bois de hêtres ou de fougères. Il s'agissait ensuite de stabiliser le verre qui pouvait se dissoudre dans l'eau et s'altérer dans l'air. La chaux était ainsi utilisée comme stabilisant. Sa proportion devait être bien dosée pour éviter que le verre ne prenne une apparence laiteuse⁽⁹⁾. Pour colorer le verre d'une teinte bleue, les maîtres verriers ajoutaient de l'oxyde de cobalt. L'acide chromique, lui, apportait la couleur rouge. Et le trioxyde de fer était utilisé pour teindre le verre en jaune. Le mélange des matières premières effectué, une dernière étape précède la fonte proprement dite : la *fritte*, opération de calcination des matériaux, réalisée en général dans l'arche du four principal. Souvent, des déchets de verre ou de matière vitrifiée et concassée, appelés *grosil*, étaient rajoutés au mélange afin de faciliter la fusion de la silice et de réduire la durée de chauffe pour obtenir la matière visqueuse. Lorsque la matière était parfaitement homogène, le verrier venait alors cueillir une paraison, c'est-à-dire une petite masse de verre en fusion, afin de démarrer le travail à chaud et donner forme à divers types d'objets en verre.

Les méthodes de fabrication variaient bien entendu en fonction de l'objet que l'on voulait souffler. Chaque verrerie et chaque verrier avaient leurs spécialités. Le secret des techniques et des colorations était soigneusement gardé au sein des familles, garanti par un serment prononcé avant tout apprentissage. Dans la verrerie de Bauzon, tous les types de verre étaient fabriqués : la gobeleterie⁽¹⁰⁾, également désignée comme le « menu verre » et les vitres, autrement appelées « le grand verre » ou « verre plat ».



Verrerie en bois, opération de chauffer la base pour l'ouvrir et en faire le Plat et le porter à la platée.

Soufflage du verre à vitre avec la technique « à la boudine ». (Extrait de l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot)

Le verre à vitre ou verre plat était apprêté dans la verrerie de Bauzon. « Vitraux et vitres sont longtemps restés des produits de luxe, réservés aux édifices religieux et aux demeures seigneuriales, les fenêtres des maisons populaires étant obstruées soit par de simples volets de bois, soit par des étoffes cirées ou des carreaux de papier huilé fixés sur des châssis de bois⁽¹¹⁾ ». Aux XVII^e et XVIII^e siècles, deux procédés de fabrication des vitres⁽¹²⁾ étaient utilisés : le plus ancien, déjà connu des Romains, consistait à souffler un lourd manchon de verre, sorte d'énorme boudin, d'abord modelé sur une matrice en bois en forme de cône puis plus tard allongé par balancement de la canne sur une fosse

pratiquée au niveau du plancher de travail. Après avoir supprimé les culots et fendu le manchon dans le sens de la longueur, le cylindre ainsi obtenu était déroulé à chaud sur une table avec un lisseur en bois. Pour obtenir une feuille de verre de grande dimension, cette technique exigeait, compte tenu du poids du manchon, une grande force physique ainsi qu'un long apprentissage. Un autre procédé est celui du vitre « à la boudine », qui consistait à donner à la canne munie d'une boule de verre en forme de vase à fond plat, quelque peu soufflée, un énergique mouvement de rotation devant l'ouverture du four. La boule de verre, en raison de la force centrifuge et de la chaleur, se transformait alors progressivement en un disque aplati d'épaisseur inégale. Au centre de ce disque, le point d'attache de la canne laissait un renflement appelé boudine. Plusieurs carreaux de vitre étaient alors coupés dans la périphérie du disque⁽¹³⁾. À ce stade de nos recherches, nous ne connaissons pas laquelle de ces deux techniques était utilisée à la verrerie de Bauzon.

Jalons historiques

Si l'ancien Vivarais n'est pas une terre reconnue de tradition verrière – comme les Vosges du nord, la montagne Noire ou plus loin, Venise ou la Bohème –, force est de constater l'installation de verreries dans les forêts vivaroises et ce, au moins depuis le XIV^e siècle. La verrerie la plus anciennement établie sur la montagne du Vivarais était située à Lachamp-Raphaël, au sud du village, dans les pentes du ruisseau de l'Oseille. Dès 1368, Petronet, fils de noble Pierre Salvatge, verrier habitant à Lachamp-Raphaël reconnaît devoir à Pierre Sanso, marchand d'Aubenas, 26 florins or pour divers achats⁽¹⁴⁾. Le 4 mars suivant, Pierre Salvatge et son fils reconnaissent devoir à Sanso 60 florins or pour diverses marchandises livrées. Le 15 janvier 1368, Pierre Saunier, un autre marchand d'Aubenas, transige avec Pierre Salvatge pour cinq quintaux moins un quarteron de soude et un quintal treize livres de verres brisés à porter à Lachamp-Raphaël⁽¹⁵⁾. Ces déchets de verre étaient recyclés dans de prochaines fabrications pour faciliter la fusion de la silice. De son côté, Pierre Salvatge devait à Saunier dix-sept charges de verres bons, qui devaient

10. - La gobeleterie ou verre creux était produite pour servir de contenant aux liquides, denrées alimentaires, parfums, mais aussi pour la verrerie de table (bouteilles, flacons, bocaux, verres à boire, vaisselle...). Le verrier ou son assistant, souvent son fils en apprentissage, plaçait sa canne dans l'ouveau pour cueillir une paraison et la faisait pivoter plusieurs fois sur elle-même. Une fois la canne retirée, il continuait à lui imposer un mouvement de rotation afin d'éviter que le verre ne s'étire. La paraison était ensuite placée dans un moule en bois creux, la mailloche, afin de bien en répartir l'épaisseur. Les maîtres verriers s'asseyaient sur un banc pour façonner le verre. La canne était appuyée sur une bardelle en bois puis roulait afin d'ouvrir le verre. Une planchette était posée sur les cuisses des maîtres verriers afin de les protéger de la chaleur. De la cire était alors déposée sur les pinces à façonner, pour éviter que le verre ne s'y attache pendant le travail. Au fur et à mesure de son élaboration, la pièce que le maître verrier avait commencé à souffler était ainsi façonnée, allongée ou évasée, à l'aide de divers outils trempés dans l'eau (pinces, ciseaux, baguettes). Cette pratique permettait d'assembler à chaud divers éléments comme pour un verre à boire, le pied à la jambe et la jambe à la coupe, ou encore des anses à des flacons ou gobelets. Il se servait parfois d'un moule pour donner une forme à l'objet. Une fois le soufflage et le façonnage terminés, il s'agissait de détacher la pièce en verre de la canne. L'objet ainsi produit était alors déposé dans le four de recuit destiné au refroidissement progressif des pièces, étape indispensable à la résistance du verre.

11. - BERTRAND (Madeleine), *Les chartroux de Saix et la fabrication de vitres*, Société des arts, sciences et belles lettres du Tarn, 2010.

12. - BERTRAND (Madeleine), *op. cit.*, p. 8 : « Il faut noter par ailleurs qu'un verrier d'origine italienne, Bernard Perrot, découvre en 1672 dans sa verrerie d'Orléans un procédé révolutionnaire de coulage de verre en table qui permet d'obtenir de très grandes plaques de verres ; ce brevet est repris et amélioré à la fin du XVII^e siècle par la Manufacture Royale des glaces de Saint-Gobain qui, tout en poursuivant la production de verre en manchon, protège le secret de fabrication du verre coulé en table et devient la grande référence en ce domaine. »

13. - Il n'y avait pas de travail à froid à la verrerie de Bauzon : la taille, la gravure ou encore la peinture sur verre n'étaient sans doute pas adaptées à cette qualité de verre, contrairement aux verreries des Vosges et de Lorraine, qui fabriqueront également du cristal.

14. - MAZON (Albin), « La verrerie dans le Vivarais », *Revue du Vivarais*, 1893, p. 193 et suiv. Archives départementales de l'Ardèche (ADA), 2 E 39, f° 35 v° et 43.
15. - ADA, 2 E 34, f° 47 v°.
16. - ADA, 2 E 35, f° 76 v°.
17. - ADA, 2 E 41, f°.
18. - ADA, 2 E 42, f° 67.
19. - Jaune foncé.
20. - Archives nationales, série H4.
21. - ADA, 2 E 1548, f° 201 v°
22. - ADA, 2 E 1554, f° 48 v°
23. - Le comte de Vogué possédait une verrerie à Astet, entre les cols de la Chavade et du Pendu, à près de 1 400 mètres d'altitude. La construction de cette usine coûta plus de 30 000 livres à Cérice-François de Vogué. « Il y installe des gentilshommes verriers qui l'exploitent pour son compte. On y fait des vitres et des bouteilles par des procédés rudimentaires de l'époque, avec des cendres de soude venues de Narbonne ou de Camargue, du calcaire, du sable ou des cailloux recueillis dans le voisinage. Les vitres sont expédiées, à dos de mulets, à Aubenas, au Bourg, au Puy, à Alès, à Montélimar, même à Avignon et à Beaucaire. Chaque charge est de douze liens, qui se vendent quatre livres en moyenne. L'usine ne travaille que quatre ou cinq mois de suite. Elle fabrique environ, dans ce temps, pour 20 000 livres de verre, dont le prix de revient est 7000 ; restent 13 000 nets. Mais sa marche est temporaire et limitée : elle s'arrête une année sur deux et, quand toute la futaie de sapins aura été exploitée, elle devra fermer. Cérice-François estime à 2 000 livres par an le revenu moyen qu'il en tirait de son vivant » (DE VOGÜÉ, *Une famille vivaroise*, p. 17).
24. - Il s'agit de la verrerie de Burzet. Les Moret seront seigneurs de Burzet jusqu'à la Révolution. Les habitants de Burzet et environs parlaient du « Comte de Peyre » pour nommer leur seigneur.
25. - SAINT-QUIRIN, *Les verriers du Languedoc*, Montpellier, 1904, p. 7.
26. - Jusqu'au XVIII^e siècle, ce hameau s'appelait Les Sauvages.
27. - Cette famille s'est alliée au cours des siècles à la famille de Noyer. Les deux patronymes ne feront d'ailleurs plus qu'un puisque l'on parle de la famille Noyer des Sauvages, qui possédait un hôtel particulier au Monastier-Saint-Chaffre.
28. - Une clé de voute de cheminée armoriée aux armes des Sauvages existe encore dans cette maison.

être transportés jusqu'à Aubenas. Deux années plus tard, le 19 juin 1370, un autre règlement ⁽¹⁶⁾ intervient entre ces deux parties : Saunier devait alors un quarteron de soude à Pierre Salvatge et ce dernier convenait devoir lui porter deux charges et demie de verres bons. Quelques années plus tard, le 12 juin 1376, noble Pierre Salvatge traite⁽¹⁷⁾ avec un troisième marchand d'Aubenas, Guillaume Audebert : le marchand vend à Salvatge 25 quintaux de soude, au prix de trois florins et demi le quintal. En échange de ce prix favorable, Salvatge s'engage à ne pas acheter de soude ailleurs que chez Audebert. Ces deux protagonistes passent un nouvel accord le 3 avril 1381⁽¹⁸⁾ : Salvatge doit 30 florins d'or à Audebert et promet de les lui payer en numéraire, mais également en nature avec trois quintaux de « *vitri ad opus vitreariorum ecclesiarum* ». Ces verres étaient donc destinés à créer des vitraux dans des édifices religieux. Le contrat est très précis : deux quintaux de ces verres seraient de couleur « *safro escur* ⁽¹⁹⁾ » et la couleur de l'autre quintal serait au choix pour le marchand. Ce savoir-faire lié à la production de verre plat pour créer des vitres, qui plus est colorées dans le cas présent, était donc connu sur la montagne de Vivarais dès le XIV^e siècle. Nous verrons que trois siècles plus tard, cet art était toujours pratiqué dans la région.

Des objets en verre transitaient et étaient vendus au XIV^e siècle en Vivarais : le tarif du péage d'Aubenas⁽²⁰⁾ en 1397 mentionne des charges de verres taxées à trois livres tournois. Une *leyde* du verre est également prélevée sur les marchés de Montpezat au XV^e siècle. En 1524, des vitraux sont installés dans l'abbaye de Mazan et plus précisément dans le cloître, qui sera donc vitré, mais aussi dans le chauffoir, l'abbatiale, la chapelle Saint-Georges et la chambre de l'abbé⁽²¹⁾. En 1527, est installée « la grande verrine du pié de l'église », sans doute la grande rosace. Quelques années plus tard, en 1540, c'est au tour des vitraux du chœur. Barret, verrier de Thueyts, devait les assembler avec du plomb. L'année suivante, une verrerie est installée à proximité de l'abbaye ; elle fait l'objet d'un bail consenti par l'abbé de Mazan, le 25 juillet 1541, à noble Blaise de Boissieux, du diocèse de Clermont⁽²²⁾. Il est autorisé à couper du bois dans le *cellage* de l'abbaye de Mazan où il

pourra construire une maison et « faire et tenir une verriere, fornaisse et forris et autres choses y necessaires ». L'abbé et les religieux souhaitaient sans doute augmenter leurs revenus et profiter de cette nouvelle activité pour embellir l'église et améliorer l'isolation des locaux abbatiaux. En 1706, « deux verreries seulement, celle du comte de Vogué⁽²³⁾ et de M. de Peyre⁽²⁴⁾, fonctionnent dans le Vivarais, aujourd'hui nommé l'Ardèche ⁽²⁵⁾ ».

La verrerie de Bauzon

Une ancienne légende, dite des Sauvages, colportée lors des veillées d'autrefois pourrait rappeler une ancienne tradition verrière dans la vallée de Burzet. Près du hameau du Roure⁽²⁶⁾ vivait un couple qui allait nu, caché dans les bois. On les considérait comme un peu sorciers, peut-être malfaisants. Ils vivaient retirés de la civilisation et faisaient naître dans le pays une peur malade. Les habitants effrayés n'eurent pas de repos avant d'avoir capturé l'homme. Il fut attrapé près de la fontaine des Sauvages où il venait boire. Enfermé dans la forteresse du Roure, il fut maltraité et mourut. Sa femme, qui mourut peu de temps après dans les bois, était venue lui rendre visite de nuit, près de sa geôle du Roure. Elle lui criait : « Ne révèle jamais les vertus de la sauge et de l'ortie ». Puis, les passions se calmèrent. Les verriers, qui officiaient avec de grands feux et qui vivaient dans les forêts, comme les deux protagonistes de cette légende des Sauvages, étaient parfois considérés au Moyen Âge comme des sorciers, alchimistes et détenteurs de secrets auxquels seuls les initiés avaient accès. Cette légende des Sauvages est à rapprocher de noble Pierre Sauvage, verrier de Lachamp-Raphaël, à quelques kilomètres de Burzet, et d'une famille noble des Sauvages attestée à Burzet dès le XIII^e siècle. Ce Pierre Sauvage avait-il fui Burzet pour s'installer à Lachamp-Raphaël où il fondera une verrerie dans les pentes situées sous le village, au-dessus de la Bourges ? Il s'agissait d'une famille noble⁽²⁷⁾ qui possédait le fief des Sauvages que nous venons d'évoquer et dans lequel se dressait leur maison forte⁽²⁸⁾. Entre légende et faits avérés dans les textes anciens, il semble que l'activité verrière s'exerçait dès le Moyen Âge à Burzet ou dans ses marges.

Un autre acteur aurait pu également jouer un rôle dans l'émergence d'une activité verrière à cette époque sur le plateau vivarois. Il s'agit de l'abbaye cistercienne d'Aiguebelle, richement dotée dans cette région depuis le XII^e siècle, à la tête du mandement du Goudoulet. Les moines d'Aiguebelle possédaient une verrerie à Réauville et une autre à Saint-Bausille⁽²⁹⁾, à proximité de leur abbaye, dans le Tricastin. Ces moines avaient donc une expérience dans le domaine du verre et auraient pu favoriser une nouvelle implantation en Vivarais, sur des terroirs propices à cette activité. Mais à ce stade de nos recherches, nous n'avons pas trouvé de mention dans les textes sur ce sujet.

La naissance avérée, au milieu du XVII^e siècle, d'une verrerie sur les hauteurs de Burzet n'était donc pas le fruit du hasard. Bien sûr, l'environnement géographique et une tradition verrière, vieille de plusieurs siècles à Lachamp-Raphaël dès 1376, puis à Mazan en 1541, y sont pour beaucoup. Ce ne sont pourtant pas les seuls facteurs qui ont contribué à cette nouvelle implantation. Des besoins économiques ont également poussé les seigneurs à encourager des initiatives industrielles sur leur territoire. La région de Burzet a souffert des disettes, épidémies et des déboires des guerres de Religion à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècles. Avec la création d'une verrerie, les seigneurs de Burzet souhaitaient alors donner un nouvel élan à ce pays de pentes et relancer une économie affaiblie par les aléas des années passées.

Le premier texte connu pour la verrerie de Bauzon date du 13 octobre 1641. Le seigneur de Burzet était alors Antoine de Grolée Viriville. Il habitait son château de la Baume, qui deviendra au temps de son fils, César, le « Versailles du Gévaudan ». Il passa un contrat d'acensement⁽³⁰⁾ avec Jean Mailhard, marchand de la ville de Moulins en Bourbonnais et s'engagea à investir une somme d'argent « pour luy ayder à edifier la verrerie dudit bois de Bauzon et bastimens dicelle ». Jean Mailhard n'était pas un maître verrier, mais son officine de Moulins puis de Limoges vendait sans doute des objets de gobeletterie et des vitres. L'année suivante, le seigneur de Burzet lui régla la somme de 60 livres pour « les bastimens et construction d'une verrerie au bois de Bauzon, sans préjudice

de ce que Jean Mailhard devait audit seigneur pour l'arrentement de la metterie et moulin à scie de Prat Sauvage⁽³¹⁾ ». Ce domaine de Prat Sauvage, connu dans les textes depuis le XIII^e siècle, est installé dans une vaste prairie, à quelques centaines de mètres de la verrerie de Bauzon. L'eau qui y abonde faisait tourner des moulins ainsi qu'une scierie. L'intérêt de la proximité de cette activité forestière n'avait pas échappé à Mailhard qui loua donc ce domaine relevant de la seigneurie de Burzet. Les 16 et 17 juillet 1644, deux quittances permettaient à Jean Mailhard, qui habitait désormais la verrerie de Bauzon, d'empocher 1 000 livres puis 350 livres et 30 cartes de seigle, toujours pour la construction des bâtiments destinés à la fabrication du verre. Il semble qu'il s'agissait d'une contribution du seigneur de Burzet aux investissements conséquents : en 1648, Jean Malhard acheta d'ailleurs pour 9 208 livres de matériaux à trois marchands de Bourg-Saint-Andéol, Jacques, Andéol et Claude Gailhard frères⁽³²⁾. Il s'agissait d'achats de soude, de cendre et de salins, sans doute de potasse, mais aussi de bois. Malhard acquiert également six mulets, pour le transport des matières premières et des produits finis, et deux paires de bœufs, sans doute pour l'approvisionnement en combustible. Antoine de Grolée avait établi une autre verrerie à Montbreton, dans la vallée du Rhône, où il mourut en 1667 ou 1668. En 1652, son intendant l'informe qu'il « ne trouve pas à vendre le verre qui est à Montbreton sinon qu'à 40 sols le lien⁽³³⁾ ».

On le voit, la fondation d'une verrerie forestière nécessitait l'investissement d'importants capitaux et il était rare qu'une seule personne puisse réaliser une telle opération, comme ce fut pourtant le cas au milieu du XVII^e siècle avec Jean Mailhard à Burzet. Aussi, très souvent, un petit groupe de verriers s'unissait-il afin de contribuer aux dépenses occasionnées par la construction de nouveaux fours. À la fin du XVII^e siècle, César de Grolée, à la suite de son père, Antoine, fit évoluer le modèle économique de la verrerie de Bauzon. Il décida de la reconstruction d'une vaste halle verrière au sein de la forêt qui dominait le château de Burzet : une partie des activités, liée à la fabrication des vitres, serait gérée directement par l'intendance de la seigneurie de Burzet. L'autre partie,

29. - Jean DE LA CROIX BOUTON, « La Chaise Dieu et Aiguebelle », dans *Maisons de Dieu et hommes d'Église, florilège en l'honneur de Pierre-Roger Gaussin*, publication de l'université de Saint-Étienne, 1992, p. 37 et suiv.

30. - Note d'A. Le Sourd extraite du registre de 1644 (f^o 100) de Jacques Escalier, notaire de Burzet, non déposé aux archives départementales de l'Ardèche.

31. - Note d'A. Le Sourd, extraite du registre de 1642 (f^o 60) de Jacques Escalier, notaire de Burzet, non déposé aux archives départementales de l'Ardèche.

32. - Note d'A. Le Sourd, extraite du registre de 1647-50 (f^o 54) de Guillaume Pagès, notaire de Burzet, non déposé aux archives départementales de l'Ardèche.

33. - ADLC, F 159.



César de Grolée,
comte de Peyre et seigneur de Burzet
(extrait d'un tableau au château
de la Baume, Lozère)

34. - ADA, 2 E 5455, f° 194, notaire
Champalbert et *Revue du Vivarais*,
1893, *op. cit*

concernant la manufacture de gobeletterie, fut concédée à des gentilshommes verriers. Ainsi, César de Grolée gardait la main sur l'outil de production, gage de revenus importants. La rente qu'il récupérait chaque année sur la fabrication des bouteilles et autres objets en verre lui permettait d'investir dans l'activité vitrière, qu'il entendait gérer en faire valoir direct.

C'est ainsi que le seigneur de Burzet concéda la moitié de la verrerie de Bauzon à deux maîtres verriers au travers d'un bail à terme, signé devant maître Champalbert, notaire à Burzet, le 7 octobre 1697⁽³⁴⁾. Le bail était accordé à noble Louis de Vergille, sieur du Pré de la Ville, à Montpellier et à noble Pierre de la Roque, sieur de la Combe du lieu de Larzallier. Le site de la Verrerie semblait avoir été abandonné depuis quelques dizaines d'années puisque l'acte mentionne « la verrerie que ledit seigneur a fait construire (...) dans la terre de Burzet en Viverois, au bois appelé de Bauzon ». Cette nouvelle verrerie était-elle édifiée sur le site de la précédente ou bien s'agissait-il d'une construction *ex nihilo*, comme c'était souvent le cas dans ce genre d'activité verrière ? Toujours est-il que le seigneur de Burzet participe à l'effort d'investissement en avançant la somme de 2 700 livres afin de relancer l'activité verrière. Pour commencer, les nouveaux bâtiments seront construits sur la base des recommandations des maîtres verriers « par leur indication et par leur avis ». Experts dans l'art de fabriquer du verre, ils l'étaient sans doute aussi pour prescrire les meilleures pratiques de construction de leur futur outil de production. Ces bâtiments consistaient en une grande halle « où sont les fours de ladite verrerie » ainsi que d'une maison d'habitation et d'une écurie. Ces deux maîtres verriers étaient chargés de produire « des verres, bouteilles et autres ouvrages » alors que d'autres gentilshommes verriers, qui ne sont pas nommés dans l'acte, devaient produire « du verre à vitre ». De fait, « la moytieu de l'alle et autres batismens » étaient à édifier « pour y établir de messieurs verriers qui travailleront aus verres pour les vîtres ». Le bail était établi pour une durée de deux ans en échange d'une redevance annuelle de trois cents livres à laquelle s'ajoutait la fourniture de nombreuses pièces de verre : quatre douzaines de verres fins, douze bouteilles carrées « à

cantine » et deux douzaines de petites carafes. La somme avancée par le seigneur de Burzet, afin « de faciliter ledit travail et en donner les moyens » servait certes à construire les bâtiments, mais aussi à démarrer l'approvisionnement en matières premières : « feremantz, sable, salices, faire porter la terre, pour le potz et autres frais ». Les deux maîtres verriers s'étaient engagés à rembourser cette somme et les intérêts à la fin du bail de deux années.

Ainsi, la gouvernance de la verrerie de Burzet était double : d'un côté, des maîtres verriers, qui passèrent au moins un bail en 1697 avec le seigneur de Burzet, propriétaire de la halle et des installations verrières de Bauzon. Leur contrat était assorti de conditions financières qui facilitaient le démarrage de l'activité. Leur art était de créer des objets de gobeletterie. D'ailleurs, une partie de leur redevance à la famille de Grolée était réglée avec des objets en verre. Au-delà de ce bail, nous ne savons rien de ces gentilshommes verriers. Leurs livres de comptes et catalogues de produits nous sont malheureusement inconnus et seul un travail de recherche approfondi dans les registres notariés de l'époque à Burzet pourrait apporter des éléments complémentaires sur leur activité. D'un autre côté, le seigneur de Burzet, César de Grolée, qui se réserva dès 1697 l'activité vitrière dans la Verrerie, sans doute très profitable et pleine de promesses. Pour gérer cette activité, sur un site de production partagé en deux parties distinctes, il nomma un intendant, le sieur Conort, prêtre. Cette activité participait aux revenus de la seigneurie de Burzet et à ce titre, tous les documents liés à la production de vitres se trouvaient dans les archives du château de Burzet. Une partie de ces documents est arrivée jusqu'à nous. Il s'agit de livres de comptes de la Verrerie, pour la partie vitrière, concernant les frais de construction des bâtiments, de fonctionnement de l'établissement ainsi que des contrats d'achats de matières premières pour la production des vitres. Ces précieuses archives contiennent également des contrats concernant la commercialisation des produits manufacturés. Le seigneur de Burzet maîtrisait ainsi l'ensemble de la chaîne de valeur pour cette activité liée à la fabrication du verre à vitres, depuis la construction des fours jusqu'à la commercialisation de la production.

Les bâtiments constitutifs de la verrerie forestière de Bauzon

Au XVIII^e siècle, le terme de verrerie désigne tout un quartier ou un hameau, un ensemble habité dont l'occupation est liée à la fabrication du verre. Il comprend l'atelier, dit la halle, des espaces de stockage pour les matières premières et les produits manufacturés, des bâtiments d'habitation pour les ouvriers et les maîtres ainsi que les terres et forêts qui en dépendent. Ces constructions étaient plutôt sommaires, l'élément de base demeurant le bois, qui avait l'avantage de pouvoir être coupé sur place. La halle était le bâtiment principal d'une verrerie forestière. Elle abritait toutes les phases de la production, de la préparation de la matière première au soufflage du verre. Ce bâtiment fermé protégeait également les savoir-faire des regards étrangers à la corporation des maîtres verriers.

Les structures de la halle verrière étaient le plus souvent bâties en matériaux trouvés sur place. Les murs en pierres sèches portaient une vaste charpente couverte

88 livres 10 sols. Les travaux concernaient « les cullotz, fours, pavés, voulttes avant pierré des tarcoutz, tirmans de pierres pour la muraille de la fenière et autres ouvrages ». Arnaud, un autre maçon, originaire du hameau de Célas, à Saint-Pierre-de-Colombier, fut employé lui aussi vingt-six journées pour les mêmes ouvrages. La halle était fermée hermétiquement pour protéger les maîtres verriers des regards indiscrets, mais aussi de la neige et autre vent violent. En 1706, les artisans verriers ne supportaient plus cet état de fait puisque quinze sols sont réglés « à Jean le masson pour aller battre les breches des murailles que messieurs les gentilhommes avoient fait pour prendre du jour et de l'air à ladite verrerie ». Ces fenêtres nouvellement réalisées étaient pourvues de « barres et ocrous ». La halle verrière de Bauzon possédait trois portes⁽³⁵⁾, pourvues de « 14 barres avec leurs gonds », payés 21 livres 18 sols au serrurier de Burzet en 1700.

Les bâtiments de la verrerie de Bauzon étaient couverts de lauzes, de tuiles et sans doute de genêt et de bois. Le genêt n'est pas mentionné dans les comptes de la

35. - Dans un texte, il est indiqué que la porte principale « regarde le corps de logis ».



Exemples de halle dans une verrerie forestière (à gauche, dans les Vosges, au début du XIX^e siècle et à droite, extrait de l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot)

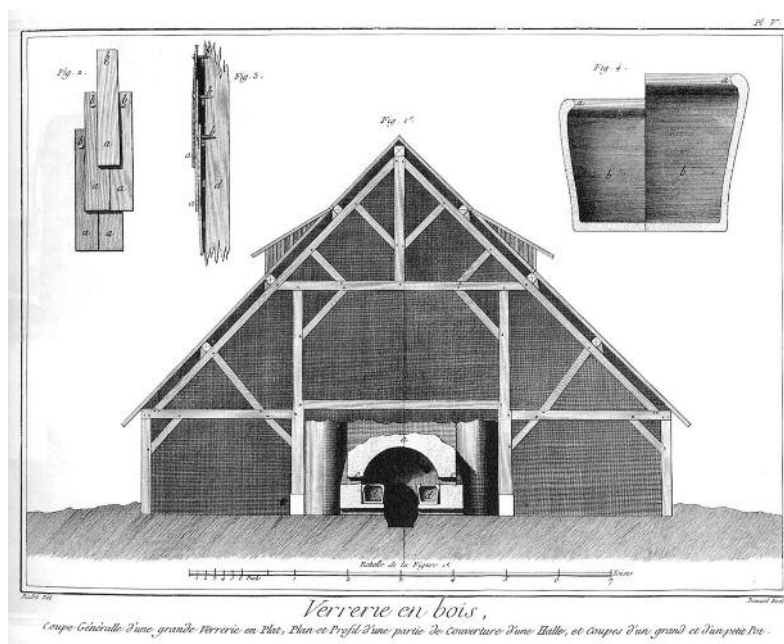
de planches de bois, de lauzes et parfois d'une couverture végétale. Le sol était généralement en terre battue. Sans doute les travaux de reconstruction signalés dans le bail de 1697 ne furent-ils pas suffisants et pérennes puisque de 1700 à 1706, le seigneur de Burzet engagea de grosses dépenses à la verrerie de Bauzon. La restauration s'effectua en plusieurs étapes. Du 27 mars au 14 septembre 1700, les maçons Michel Bailé et son neveu travaillèrent cent dix-huit journées à la Verrerie pour des gages se montant à

Verrerie, car il se trouvait à disposition en abondance autour du site. Nous n'avons pas trouvé de document mentionnant la réfection ou la création d'une toiture en chaume de genêt. Mais sans doute étaient-elles le fait des ouvriers qui travaillaient sur le site. La vaste halle de Bauzon possédait un « petit couvert », sans doute constitué de planches de bois. Le 20 août 1700, les livres de comptes de la Verrerie mentionnent trois livres dix-sept sols qui ont été payés « au Petit Laroze de Burzet pour avoir employé onze journées à

monter de planches au petit couvert de la halle ». Parmi les nombreux ferments que doit fournir La Croizette, serrurier à Burzet, en 1700, sont comptées « six chevilles fer pour pozer au petit couvert de ladite halle au-dessus du magasin des cendres pour en deffandre la pluze ». En 1708, « la halle à bois à la verrerie » est l'objet d'une rénovation. Le grand couvert de la halle, lui, était constitué de lauzes, dont on retrouve encore des éclats sur le site. En 1700, Christophe Pouzols restaure pendant deux journées le couvert du corps de logis de la Verrerie. En 1705-1706, les toitures de plusieurs bâtiments sont restaurées. La halle devait être concernée, car les quantités de lauzes acheminées depuis les carrières du Lécous sont importantes. Les charrettes de lauzes sont payées deux livres. Louis, Alexandre et Bèque, voituriers d'Usclades, sont rémunérés 9 sous pour chaque charge de lauzes qu'ils transportent. Planches et clous sont

Un charpentier ajustait ces planches sur la charpente. Des centaines de clous *liardaux* « à mettre aux grandes lauzes » étaient également achetés à Burzet pour fixer les lauzes sur les planches de la charpente. Deux cents clous coûtaient alors une livre. Une nouvelle campagne de réfection des toitures en lauze est organisée en 1708-1709. Le 18 octobre 1708, les comptes de la Verrerie indiquent que 28 livres ont été réglées aux lauzeurs « tant pour six charrettes lauze à deux livres la charrettée que pour seize journées employées à pozer ladite lauze ou radolir lesdits couvertz à raison de une livre par jour ». Le 29 octobre 1708, les comptes révèlent « 18 livres payées aux lauzeurs par prisfait à eux bailhé pour racomoder les couvertz de ladite verrerie ». L'utilisation de tuiles semble limitée aux arêtes des toitures : en 1708, l'intendant de la Verrerie règle « 15 sols pour le port de cent tuiles de la tuilerie à ladite verrerie à pozer ausdits aresties ».

Coupe d'une halle de verrerie forestière



également approvisionnés pour restaurer la charpente et fixer les lauzes sur cette dernière. La scierie du Chaumeilhas, toute proche, apprêtait les planches qui étaient ensuite transportées jusqu'à la verrerie. Ainsi, le 10 décembre 1701, Jean Bèque est payé 6 livres pour le port de trente charges de planches *douaile* prises chez Charles Tardieu de ladite scierie. Les jours suivants, Louis Tardieu, Fialon, Catherine Bèque et Jean Lubac transporteront encore 15 charges supplémentaires de planches.

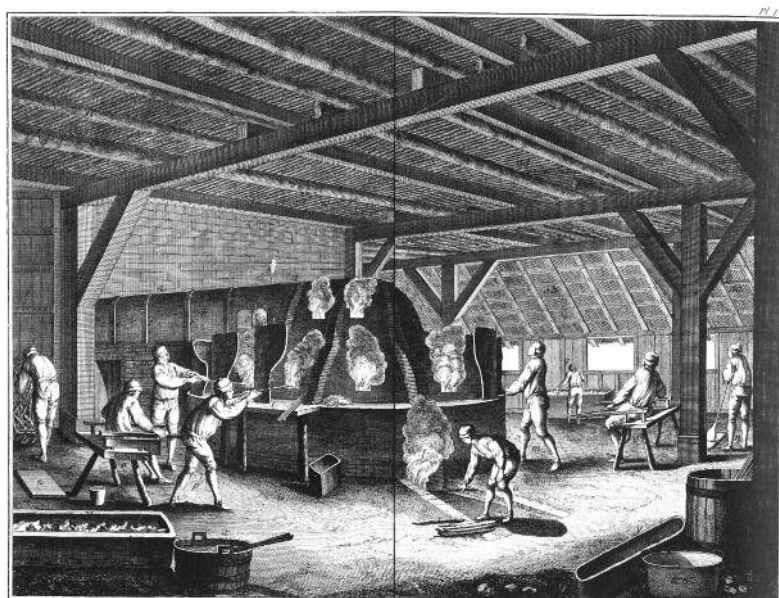
Le four de fusion, protégé par la halle, occupe une position stratégique au cœur de la verrerie. C'est en effet autour de lui que se déroule l'ensemble des activités concernant le travail à chaud. Il détermine le rythme de la production. Quelle était la forme de ces fours. En Languedoc, les fouilles des anciennes verreries de la montagne Noire et en Rouergue ont montré que les fours de ces régions étaient circulaires. L'ensemble du four mesurait généralement de 6 à 7 mètres de long.

Dans la partie basse, le foyer circulaire, d'environ 2 mètres de diamètre, était prolongé par deux murettes permettant l'évacuation des cendres. Le foyer, lui, était surmonté de la chambre à creusets ou laboratoire. Le socle de cette chambre, appelé sole, pouvait recevoir de 6 à 8 creusets destinés à contenir la composition du verre. La voûte de la chambre à creusets devait être reconstruite à chaque campagne. De nombreuses briques étaient utilisées pour construire la structure du four. Le 21 juillet 1700, Favier, du hameau du Bouchet, situé en fond de vallée au pied des Oulettes, reçoit le solde de cent livres deux sols pour 4 500 briques « qu'il a fatz et livrées pour les bastmans faitz dans la halle de ladite verrerie ». Des ouvertures, appelées ouvreaux, aménagées en face de chaque creuset, permettaient d'atteindre le mélange vitrifié ; elles étaient équipées de « deux barres fer à mettre aux culloz du four à servir de bandes et soutenir les plattines du four de la dite verrerie », d'un poids de 52 livres. Cette platine permettait de fermer l'ouverture du four pour maintenir la température au niveau souhaité et pour se protéger de la chaleur intense. Un chaudronnier fut ainsi sollicité le 15 septembre 1700 et payé cinq sols « pour avoir aplatté un meschant chaudron et meschant seau de cuivre pris au garde meuble du château pour servir à aggrandir une platine à defendre le deu du trou du four de ladite verrerie ».

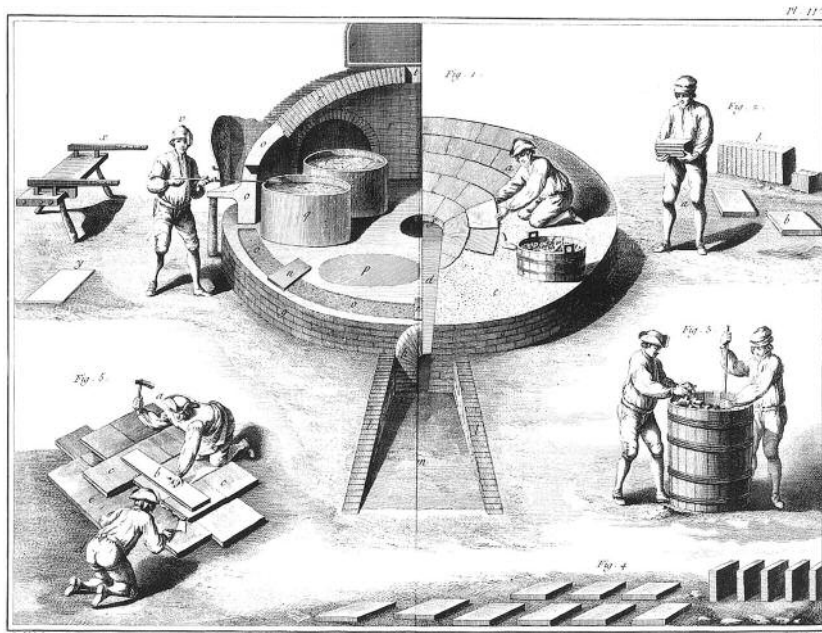
Un four secondaire, dit four de recuit, se trouvait en général à proximité du four de fusion. Il était utilisé pour le refroidissement des pièces de verre. Dans certaines verreries forestières, le four de recuit était également utilisé comme four à étonner le quartz ou le granite en décomposition, mais aussi pour préchauffer la *fritte*. Il semble qu'à la verrerie de Bauzon, ce type de four était désigné comme *four des pastaux*. Le 13 juillet 1705, Michel, maçon, reçoit dix livres correspondant au contrat « a luy donné du four des pastaux pour l'avancement de l'arc du four a deffandre le feu du couvert du magazin ». Tout était organisé pour limiter le risque d'incendie. Le four possédait des éléments d'architecture qui protégeaient les verriers des fortes chaleurs lorsqu'ils travaillaient à l'ouvreau pour cueillir le verre ou mettre les pièces de verre à réchauffer. Souvent, ces protections consistaient en lauzes de phonolithe, ou en dalles de schiste, possédant des encoches qui servaient à soutenir le poids des outils. Avant sa mise en service définitive, le four devait être chauffé progressivement. Cette période de chauffage, qui durait trois mois et demi, permettait de corriger les imperfections du four. Au XVIII^e siècle, la construction et la mise en service d'un four duraient environ un semestre. Cette longue période



*Four de fusion dans une halle de verrerie forestière (opération de soufflage et de recuite).
Un maître verrier examine la qualité du verre alors qu'un tiseur apprête le feu du four.
À l'arrière-plan, extraction et transport du sable puis distribution à dos d'homme des produits verriers*



*Verrerie en bois, intérieur d'une Halle de poterie à pissette ou en bois.
Un four, à l'intérieur d'une halle verrière (extrait de l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot).*



Verrerie en bois, Plan et coupe d'un four de petite Ferrerie à pivotte, et différentes Opérations relatives à sa construction.

Étape de construction d'un four dans une halle verrière

36. - Le 19 juillet 1705, un certain Dilligent est payé 9 livres 16 sols « pour 13 journées employées à nettoyer et aplanir les creux des souches arrachées à ladite verrerie que pour avoyr servi de manœuvre aus massons à refaire le four à cuire le verre ».

correspondait généralement à des mois d'inactivités pour les ouvriers.

La durée de vie d'un tel ouvrage de maçonnerie n'excédait guère douze à quinze mois. Des manœuvres⁽³⁶⁾ épaulaient les maçons « à refaire le four à cuire la matière du verre ». Le matériau de base servant à la construction du four était la terre argileuse. Celle-ci était façonnée sous forme de briques, d'abord séchées puis cuites, de formes variables selon la position qu'elles devaient occuper dans le four. L'argile était généralement extraite à proximité de la verrerie, au moment de la fondation. À la verrerie de Bauzon, elle provenait du Cros du Loup ou de la Brousse où étaient établies des tuileries aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ainsi, Martin est payé quatre livres dix sols en 1705 « pour avoir employé six journées à cruze et cullir la terre de la Brousse pour racomoder le four ». Parfois, de la terre cuite pilée était rajoutée à l'argile. Le 9 mai 1706, Charles Esbrayat reçoit huit livres trois sols six deniers « pour avoir pillé 40 quintaux 91 livres terre cuicte pour mesler à la batisse du four à raison de 4 sols le quintail ». Esbrayat est qualifié de pilleur dans les comptes de la Verrerie. En plus de la terre cuite, il pille également de la terre qualifiée de grasse et parfois de « megre ».

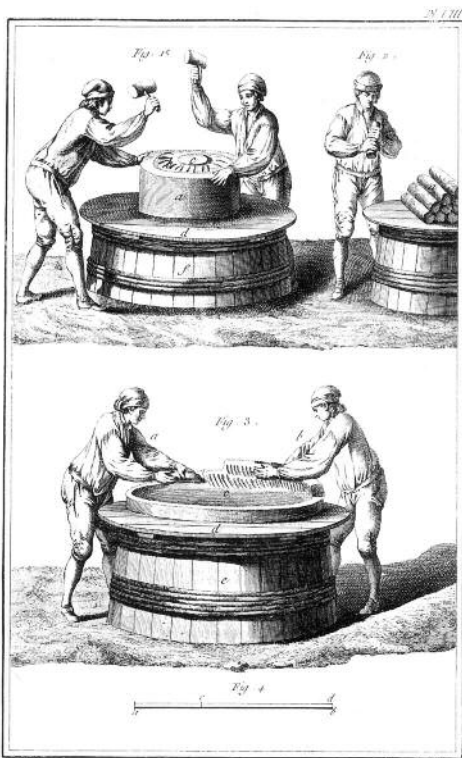
37. - BRUMM (Véronique), *Verre et cristal - Enjeux, stratégies et productions dans les Vosges du Nord au siècle des Lumières*, Publications de la société savante d'Alsace, tome 84, p. 69.

À l'instar des fours, les creusets, mortiers ou pots étaient des récipients

fabriqués avec de la terre argileuse et réfractaire. De forme circulaire et de capacité variable, mais en principe de 13 à 15 litres, ils se couvraient, après usage, d'une vitrification claire couleur miel. Leur manipulation exigeait la présence de plusieurs hommes formés à ce travail. Fragiles, ces creusets se cassaient facilement et leur fabrication supposait une compétence et un équipement de potier. Ainsi, la durée d'utilisation d'un creuset n'excédait pas quelques semaines. Des « fondeurs à faire les potz du four » étaient employés à la verrerie de Bauzon. Ils étaient aidés par des manœuvres, comme Dilligent ou Béraud, qui travaillaient pendant de nombreuses journées pour « piller la terre à faire les potz de ladite verrerie ». L'argile devait être de très pure et d'excellente qualité pour résister à de très hautes températures. Or, l'argile exploitée à proximité de la halle de Bauzon n'était pas d'une qualité constante. À partir de 1706, les maîtres verriers firent donc venir l'argile de Salavas, sur les bords de l'Ardèche, où existaient d'importants gisements et une tradition de poterie de qualité. Les comptes de la Verrerie contiennent de nombreuses quittances d'achat et transport de « terre de Salavas ». Ainsi, le 4 août 1706, un certain Noyer reçut trois livres douze sols « pour aller à Salvias faire tirer de nouvelle terre à refaire les potz qui crevèrent peu de temps appres le commencement du travail de ladite verrerie ». « En amont du façonnage, la terre glaise doit être préparée. Elle était d'abord séchée pendant plusieurs mois dans des hangars prévus à cet effet, puis épluchée, c'est-à-dire émietée et triée. Les corps intrus, tels que des petits amas de sable ou des substances végétales, étaient alors éliminés. La terre était ensuite réduite en poudre par des meules puis mélangée à du sable ou à des tessons de creusets déjà utilisés afin d'éviter les risques de fendillement lors de la cuisson. Le mélange était recouvert d'eau pure puis égoutté. Venait ensuite le marchage, opération au cours de laquelle la pâte ainsi obtenue était pétrie par piétinement, suivie du pourrissage, période durant laquelle des bulles de gaz se dégagent de la pâte humide qui séjournait dans une cave fraîche⁽³⁷⁾ ».

À la verrerie de Bauzon, le logis des maîtres verriers se situait probablement à l'emplacement de l'ancienne chaumière

qui dresse encore ses ruines sur le site. Cette bâtisse possédait un sous-sol, très inhabituel pour les fermes du haut plateau où les caves s'ouvraient généralement de plain-pied depuis la cuisine. Ce sous-sol avait sans doute été créé pour disposer d'un large espace à température constante, mais humide afin d'y laisser reposer l'argile



Verrerie en bois,

Différentes Opérations pour la formation d'un Pot de petite Verrerie à l'Évette

Étapes de construction d'un creuset
(extrait de l'Encyclopédie
de d'Alembert et Diderot)

utilisée pour les creusets et les fours. La confection proprement dite succédait à ces étapes préliminaires. Une grande minutie était requise pour cette opération effectuée à la main. « Le potier commence par préparer des rouleaux de terre, les colombins, dont il va se servir pour élever progressivement les bords du pot⁽³⁸⁾ ». Ces cylindres de pâte argileuse étaient assemblés de telle sorte qu'une fois la fabrication terminée, les faces intérieures et extérieures étaient entièrement lisses et homogènes. On laissait ensuite les creusets sécher plusieurs mois, en général au printemps. Une précaution toute particulière était prise à Bauzon pour optimiser la production de creusets et éviter la casse : il s'agissait « d'une toille à mestre soubz les potz à fondre la metière lhors que lesdits potz viennent d'estre faitz ». Avant d'être

placé dans le four, le creuset subissait un chauffage progressif dit attrempage, d'une dizaine de jours, sous l'œil attentif du tiseur qui était également chargé de superviser la levée des pots ne pouvant plus être utilisés. Cette opération était très délicate puisqu'elle nécessitait la destruction d'une partie du four afin d'ouvrir un passage permettant de retirer les pots et d'assurer leur remplacement. Le changement de creuset effectué, l'ouverture était immédiatement rebouchée avec de la terre glaise. Bien entendu, le feu était maintenu pendant cette opération pour éviter de perturber la fonte des autres pots. La chaleur intense rendait ce travail particulièrement pénible. Une fois en place, le creuset pouvait recevoir les matières premières nécessaires à la fusion du verre.

Le verre en fusion se cueillait avec une canne. D'un souffle bref, le verrier faisait naître une bulle. Il avait ensuite recours à la technique du souffle continu pour atteindre le volume souhaité. La pièce était ensuite séparée de la canne par refroidissement et en y donnant un léger choc à l'aide d'un instrument mouillé. Cette canne était un tube en fer munie d'un embout pour la bouche, appelé bauquin. L'autre extrémité était évasée pour cueillir le verre. Certaines parties des cannes étaient recouvertes de cire. En 1705, cinq sols sont ainsi réglés pour « un carterons cire à oindre les canes de messieurs ». Ces cannes ou *cuillère de fer* étaient achetées en ville chez des marchands spécialisés. En 1700, douze livres neuf sols sont réglés à Noyer⁽³⁹⁾ pour « un cullier fert à remuer la matière du verre dans les potz ledit culher ayant pezé 21 livres ». Il avait employé quatre journées pour cet achat. En 1706, c'est au tour de Reynaud de se rendre à Saint-Etienne pour « deux cullieres fer à remuer la matière du verre d'un pot ».

L'eau était primordiale à proximité des fours. D'abord pour éteindre les départs d'incendie, qui ne devaient pas être rares en un tel lieu, mais aussi pour refroidir les outils utilisés par les maîtres verriers. L'eau était captée dans les ruisseaux ou sources qui alimentent la vaste tourbière qui s'ouvre au pied de la Verrerie. Le 16 juillet 1706, dix-huit sous sont ainsi réglés « au fontanier pour racomoder les bournaux⁽⁴⁰⁾ de la fontaine ». Cette eau était aussi stockée dans des cornues de

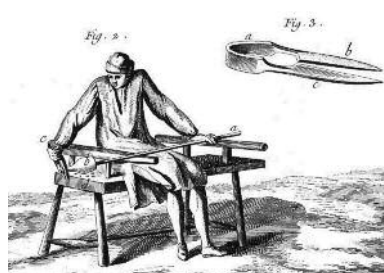


Ancien creuset exposé
au musée du verre de Carmaux

38. - J. D'ALEMBERT, D. DIDEROT, *Encyclopédie*, t. XVII, p. 104.

39. - Il avait une fonction d'acheteur à la verrerie de Bauzon.

40. - Petits troncs d'arbres évidés pour servir de tuyaux afin d'acheminer l'eau.



*Assise de verrier
(extrait de l'Encyclopédie
de d'Alembert et Diderot)*

bois disposées à proximité des fours. Le 13 juillet 1700, le sieur Conort, intendant de la verrerie, règle ainsi douze cornues à Claude Charreyre de Pélissier, à Lachamp-Raphaël, pour le prix de six sols la pièce « pour les tenir à la verrerie remplis d'eau pour prendre garde du feu ». Charreyre

charpentier reçoit également une livre dix sols « pour aller cullir les poutres à traverser le magasin ». Parente, marchande de Burzet, envoie des chevilles de fer et des clous pour les travaux du magasin et Jean, maçon de Prat Sauvage, établit un devis de trois livres dix sols pour réaliser



Ruines de la halle verrière de Bauzon (sans doute les réserves)

livrera quelques mois plus tard une dizaine de cornues supplémentaires « à tenir l'eau auprès du four de la halle de ladite verrerie à cause du feu ». Les maîtres verriers apprêtaient le verre en étant debout, mais également en position assise. Dans ce cas, ils utilisaient un fauteuil dont la structure en bois était réalisée par le charpentier. Les comptes de la Verrerie pour 1705 mentionnent un achat de cinq sols pour « attacher les sièges de messieurs les verriers ». Ces assises possédaient un accotoir pourvu d'une encoche dans laquelle le maître verrier faisait tourner sa canne, afin de donner une forme à la paraison de verre qu'il avait cueillie dans le creuset.

Les livres de comptes de la Verrerie permettent d'identifier plusieurs bâtiments ou locaux sur le site. Le local de stockage, qualifié de « grand magasin » est restauré en 1705. Le charpentier La Roze y travaille « quinze journées employées à faire le grand magasin et y metre les verres, le magasin à tenir le sellicor, le magasin à tenir le sable et pour avoir fait deux mais⁽⁴¹⁾ à tenir le silicor pulle et arsis ». Toute la charpente est reprise puisque le

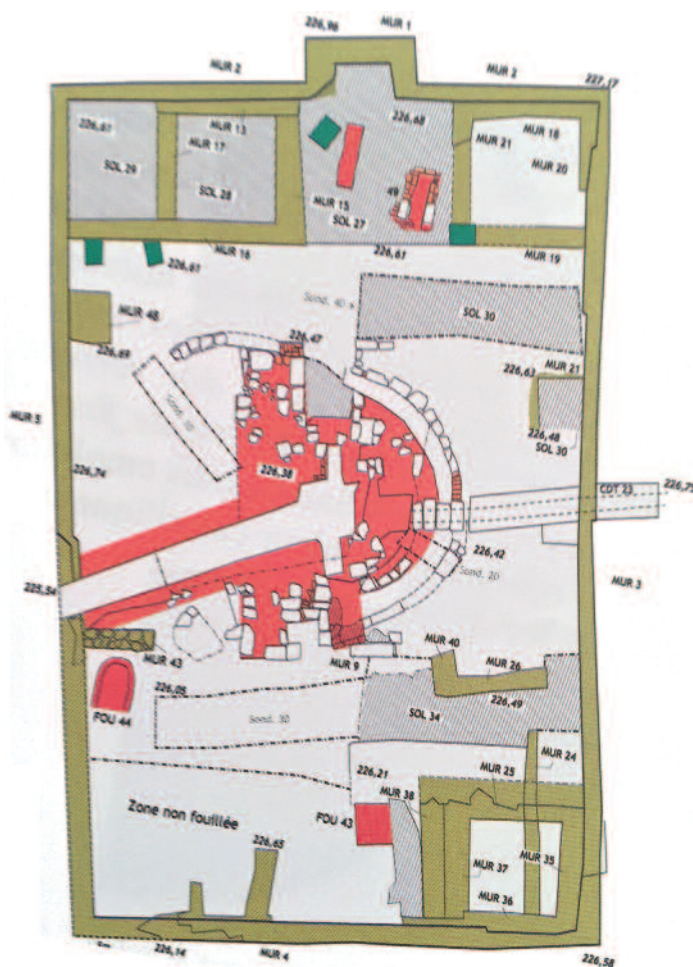
deux fenêtres dans ces locaux afin de « donner du jour aus ouvriers ».

Le magasin de stockage était un lieu sécurisé. Aussi, les serruriers de Burzet eurent-ils fort à faire sur le site en 1706 : Jacques Chanéac fournit alors des « barres et gonts des portes et fenestres » ; Jacques Imbert, lui, « racomode la clef du portail du magasin ». Deux années plus tôt, le 12 août 1703, Hugues, serrurier, avait déjà reçu 12 sols « pour avoir racomodé la serrure et la clef de la porte du magasin de ladite verrerie ». Le travail de ces serruriers est révélateur d'autres locaux sur le site : le grenier, mais aussi un cabinet, qui faisait sans doute office de bureau. Un fenil jouxtait également le galetas « du corps de logis ».

Le corps de logis des maîtres verriers se dressait à quelques dizaines de mètres de la halle verrière, sur une hauteur qui dominait la tourbière, appelée la Narse dans les archives. Cette bâtisse, aujourd'hui en ruine, fut transformée en exploitation agricole lorsque l'activité verrière déclina. La chaumière de la Verrerie –

41. - La *maye* est le mot patois qui désigne un pétrin, sans doute un coffre dans ce cas.

l'ancien logis cité dans les textes du XVII^e siècle – existait encore dans les années 1970. La famille Chaussabel fut la dernière à vivre en ce lieu. Le rez-de-chaussée était dévolu aux maîtres verriers. Le 17 juillet 1700, le seigneur de Burzet, qui signe Montbreton Peyre, écrit à son intendant de Burzet. Il constate un « mal menasge dans les comancements » de l'activité de la verrerie. Les précisions contenues dans cette missive indiquent que le seigneur de Burzet est très informé de l'organisation de la verrerie de Bauzon. Il invite son intendant à trouver une solution pour le logement de deux employés du site, Reynaud et Chazal, qui semblent alors agir en tant qu'acheteurs des matières premières. « Reynaud se réduira dans un coin, cela est avec Chazal, pour ne pas incommoder ces messieurs, mais il leur faut un logement puisqu'il faut qu'on reçoive la marchandise qu'on voit l'emploi des matériaux [...] ». En cette période, la première campagne verrière n'a pas encore débuté et l'approvisionnement des matières premières est un sujet crucial pour la réussite de l'activité. Il faudra donc que les maîtres verriers fassent un peu de place à ces employés, indispensables dans cette phase de démarrage de la Verrerie. Pour les ouvriers, « on metra des litz en haut », sans doute dans le galetas, près du fenil. Ces ouvriers étaient sans doute les tiseurs, essentiels pour le bon fonctionnement des fours et qui devaient être logés à proximité de la halle verrière pour pouvoir y intervenir en toutes circonstances. Les autres manœuvres, eux, logeaient sans doute dans d'autres chaumières, à Autuche ou aux Oulettes.



Les vestiges de la verrerie dans la forêt de Bauzon

Marcel Gandon, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-seize ans, raconte que son père, né en 1879 à la ferme de la Presse, au quartier d'Autuche à proximité de la Verrerie, avait vu, étant enfant, les structures

La halle de la Verrerie du Hochberg. Au centre, le four et à droite, les réserves. Le plan des ruines de la halle de la Verrerie de Bauzon semble très proche de cette verrerie Alsacienne (BRUMM (Véronique), op. cit., p. 66)



La chaumière de la Verrerie, ancien logis des maîtres verriers de Bauzon. À droite, les ruines de la halle verrière. Cliché des années 1970. À l'époque, le site n'était pas encore boisé. Au premier plan, la tourbière de la Verrerie



Les trois bâtiments de la Verrerie de Bauzon (extrait du plan napoléonien de Burzet de 1834). Seule la chaumière est signalée comme habitable, les deux autres bâtisses étant déjà ruinées

des bâtiments ruinés de la verrerie de Bauzon. L'activité du site semble s'être arrêtée vers 1730, après la mort de César de Grolée, dernier seigneur de Burzet ayant œuvré pour cette bourgade qu'il appréciait tant. Depuis quelques dizaines d'années, le site a été planté en résineux. En bordure de la vaste tourbière de la Verrerie, les restes de trois bâtiments sont encore bien identifiables.

Le plan cadastral napoléonien met en évidence deux bâtiments qui semblent déjà en ruine au moment de sa réalisation en 1838. Le plus vaste des deux (parcelle 209 du plan) est la halle verrière décrite dans les nombreux documents du début du XVIII^e siècle. Son plan au sol est proche de celui de verreries qui ont fait récemment l'objet de fouilles archéologiques dans les Vosges ou le haut Languedoc. Les murs ont parfois plus d'un mètre de hauteur, les réserves ou magasins de matières premières se dessinent encore sous la végétation. Même l'emplacement du four peut être identifié, au milieu d'un vaste espace plat où apparaît une structure circulaire. L'autre bâtiment en ruine (parcelle 206 du plan) est plus énigmatique. Il s'agit sans doute d'une réserve complémentaire ou d'une zone de stockage de produits verriers, même s'il était souhaitable d'avoir tous les matériaux à portée de main, pour éviter de devoir trop souvent sortir de la halle en plein hiver. Une autre hypothèse peut être envisagée : cette bâtisse, située à proximité et à l'ouest du logis, pourrait aussi être une autre halle verrière. Un morceau de creuset a d'ailleurs été récolté dans les ruines. De taille plus modeste que l'autre bâtiment verrier, ses

ruines sont également plus avancées. S'agit-il de l'emplacement de la première verrerie, mentionnée dans plusieurs textes du XVII^e siècle ? Vers 1700, une nouvelle halle verrière aurait alors été construite, de plus grandes dimensions, mais à proximité de la précédente, sans doute pour pouvoir profiter d'installations encore en place, comme le logis ou certaines zones de stockage.

La prospection de surface met en évidence dans l'ancien jardin de la chaumière de la famille Chaussabel des débris de verre à vitre transparent. D'autres sont de coloration verte ou bleutée. On y trouve aussi de nombreux tessons de poterie et des fragments de lauze de phonolithe. Ont également été récoltés des morceaux de verre moulé et des fragments de gobeletterie. Ainsi, les maîtres verriers ne se sont pas contentés de faire que des verres à vitre. Des blocs de scories vitrifiées ont été repérés sur le site, ainsi que des carreaux en argile et des morceaux de creuset réalisés en une céramique fine et de couleur orangée.

L'organisation de la Verrerie

La quête perpétuelle de combustible impliquait pour la plupart des verreries forestières des déplacements du premier site de production. Les verriers restaient généralement 25 ou 30 ans au même emplacement puis reprenaient leur transhumance. Ce caractère semi-nomade expliquait la sobriété des halles et des maisons d'habitation. Les déménagements étant inéluctables, ils voulaient éviter de



Morceaux de verre et de scorie vitrifiée trouvés à proximité de l'ancienne verrerie de Bauzon



laisser trop de choses derrière eux à chaque départ et d'avoir des dépenses trop élevées lors du nouvel aménagement. À Burzet, il semble au contraire qu'il y ait eu une certaine permanence sur le site de la Verrerie et ce, de 1640 à 1730 environ.

La période d'activité d'une verrerie forestière était nommée campagne ou « réveillée ». Sa durée était déterminée par l'assemblée des gentilshommes verriers, en général entre cinq et six mois. Le four était allumé au début de l'hiver dans la forêt de Bauzon, vers mi-novembre, pour ne s'éteindre que fin avril. Malgré l'altitude, le froid glacial et le cumul de neige qui pouvait être très important sur les hauteurs de Burzet, les maîtres verriers choisissaient cette période, car la chaleur des fours était atténuée par le froid qui régnait à l'extérieur. Qui plus est, la couche de neige qui couvrait forêt et pâturages diminuait le risque de propagation de l'incendie. Le reste de l'année était appelée la « mort du four ». Cette période était consacrée à préparer la campagne suivante et, entre autres, la réparation du four de fusion, la fabrication des creusets en terre cuite, l'entretien des outils et des bâtiments (ces derniers étaient parfois endommagés si l'hiver avait été particulièrement rude), mais aussi l'approvisionnement en matières premières.

Le personnel de la verrerie de Bauzon

Un contrat signé en 1656⁽⁴²⁾ entre la chartreuse de Saix et plusieurs nobles verriers de la famille de Hennezel, originaires de Lorraine et fixés en Bourgogne, au sujet de la construction d'une verrerie à vitres, indique le personnel à mettre à disposition pour le bon fonctionnement de l'établissement : « les seigneurs entrepreneurs fourniront six gentilshommes, un fondeur, un empailleur, les tiseurs, les passe-cendres et autres ouvriers nécessaires ».

Organisés en corps de métier, ces nobles verriers partageaient les mêmes droits et devoirs et étaient soumis aux mêmes règles. Comme la plupart des corps de métier, celui des gentilshommes verriers s'organisa au cours du XIII^e siècle. La chartre de Sommières fut fondée par les lettres patentes de Charles VII, en 1445. Elle

réglemmentait les droits et les devoirs des gentilshommes verriers de tout le Sud de la France, depuis l'océan Atlantique jusqu'au Rhône⁽⁴³⁾. Cette juridiction, sous l'autorité du viguier, gouverneur de Sommières, servait de cour de justice pour toutes les affaires concernant les verriers. Les maîtres verriers devaient assister eux-mêmes aux assemblées de Sommières ou s'y faire représenter. C'est de leur assimilation à la noblesse, avec le titre d'écuyer, que les verriers tiraient le plus de fierté. Cette question de la noblesse des verriers était malgré tout controversée. En Lorraine et dans les Vosges, elle a été fortement remise en cause au XVII^e siècle par le reste de la noblesse. « Force est de reconnaître que la vie de ces maîtres verriers, vivant au cœur des forêts, entourés de bûcherons, tiseurs, potiers, partageant leur travail et leurs loisirs, n'a rien à voir avec celle des nobles vivant à la cour⁽⁴⁴⁾ ». Pour assurer la production des commandes, le maître verrier s'entourait d'ouvriers et apprentis. Au sein de l'atelier existait une spécialisation et une hiérarchie du travail. Seuls les maîtres verriers soufflaient le verre. À défaut de tenir une verrerie, un gentilhomme verrier se louait comme maître de place. Ce fut le cas à Burzet au début du XVIII^e siècle. Il pouvait être spécialisé dans la confection d'un type d'objet (flaconnage, gobeletterie commune, verre à vitre). Chaque souffleur bénéficiait d'au moins un aide pour cueillir et préparer la paraison. Ce dernier saisissait la pièce à certaines étapes de sa fabrication, la réchauffait à l'ouvreau et la mettait à recuire. En général, il s'agissait d'un jeune garçon en apprentissage issu d'une famille noble de verriers.

Si nous ne connaissons pas les noms des maîtres verriers qui officiaient dans la halle de Bauzon au milieu du XVII^e siècle, nous sommes par contre très bien renseignés sur ceux qui y ont travaillé de 1697 à 1708 pour l'activité manufacturière de vitres, ceux qui traitaient la gobeletterie n'étant jamais mentionnés dans les documents de gestion qui nous sont parvenus. Dans le bail signé par César de Grolée en 1697⁽⁴⁵⁾, deux familles de verriers transigent avec le seigneur de Burzet : noble Louis de Virgille, seigneur du Pré, de Montpellier, appartient à une famille verrière qui semble être originaire des Salelles, dans le sud de l'actuel département de l'Ardèche

42. - BERTRAND (Madeleine), *op. cit.*,

43. - La chartre précise les droits et devoirs suivants : obligation des titres de noblesse, devoir de ban (service d'armes auprès du roi), achat et approvisionnement sans contredit de matières premières, exemptions d'impôts sur la circulation des productions et matières premières nécessaires à la fabrication du verre, protection contre les fraudes et les contrefaçons, interdiction de vente en détail, versement d'une rente pour obtenir le droit d'exercer.

44. - BRUMM (Véronique), *op. cit.*, p. 122.

45. - ADA, 2 E 5455, f^o 194.

46. - D'ALBIGNY (Paul), « La noblesse verrière dans le Vivarais et l'Uzège », *Revue du Vivarais*, 1893, p. 195.

47. - Une famille la Roque dirige la verrerie du mas d'Arbousse (commune de Fondamente en Aveyron) en Rouergue au milieu du XVII^e siècle. En 1753, ils sont au Pas de la Ceilhe, toujours dans l'actuel département de l'Aveyron.

48. - GUIBERT (Dominique), *Verriers et verreries forestières du Rouergue et de l'Aveyron*, publication en cours.

49. - Robert Dumolard, subdélégué du Vivarais, écrit le 26 février 1726 que les verriers du Vivarais sont tous originaires de la famille de Guison. L'ainé, marié à Vallon, a laissé quatre garçons : Jean, dit Lafaysse ; Jean de Guison ; Antoine, dit Laplanche et Pierre, dit Laplanche de Rouvière. La deuxième branche, établie à Salavas, avait pour représentant Guillaume, Pierre, Jacques et Jean de Guison. Ils travaillent depuis longtemps aux verreries du Dauphiné, près de Grenoble. (Albin MAZON, « La verrerie dans le Vivarais », *Op. cit.*).

50. - « Messieurs des Cayrat et son filz : 1^{er} juillet au 25 septembre 1706 : 100 livres 12 sols et 6 deniers, le père à raison de 22 livres et 10 sols de salaire et le filz à raison de 13 livres ».

« Messieurs Virgille père et filz : salaire du 28 juin au 25 septembre 1706 : 103 livres et 13 sols ».

« Messieurs de Lafaisse père et filz gentilhommes verriers : du 27 novembre au 18 février 1705 : 24 livres par mois au sieur de la Faisse et 18 livres à sondit filz ». ADLC, 93J.

51. - L'intendance alimentaire de la verrerie de Bauzon était assurée par la mise en exploitation de jardins et de champs à proximité du site. Elle était complétée par des produits issus de l'élevage de bovins ainsi que par des denrées fournies par le seigneur de Burzet. Le vin était fourni par l'intendance de la seigneurie. Deux charges et demi de vin de Meyras sont ainsi achetées le 7 février 1704 pour 21 livres 5 sols. Le transport jusqu'à la Verrerie couta une livre 10 sols. Du pain rousset, qui vient après le pain blanc, était régulièrement livré aux maîtres verriers et à leurs ouvriers. Plusieurs boulangers ou marchands de Burzet fournissaient ce pain : « La Judith », « La Bastar », mais aussi Joseph Moulin. « La Judith », marchande de Burzet, approvisionnait également la Verrerie en huile de noix. En février 1704, elle expédia ainsi quatre caisses d'huile pour une livre quatre sols. On se préoccupait d'apporter un complément carné aux maîtres verriers : Jean Ducros, aubergiste de Burzet, expédia à la Verrerie en février 1704 « un membre de mouton et trois poules marinées pour messieurs les verriers ». A la même période, « la Parente », marchande de Burzet, envoie pour 8 livres de mouton, « à raison de trois sols la livre » ainsi qu'un « lièvre envoyé aux messieurs les verriers » pour le prix de 13 sols. Des œufs sont fournis régulièrement au personnel de la Verrerie : le 11 janvier 1704, l'intendant de la seigneurie de Burzet règle 10 sols « pour cinquante œufs envoyés à la Verrerie ». En 1706, les verriers ont même un traiteur, en la personne de Charles Esbrayat. Certains vêtements et la lessive étaient également pris en charge par l'intendance du seigneur de Burzet : en février 1704, « payé deux sols dix sols à Paul Moulin cordonnier de Burzet pour une père souliers de la servante de la verrerie ayant servi 4 mois 20 jours ». De même, à cette même période, « la Picarde », reçoit 18 sols « pour avoir blanchi dix huit linceulz, deux nappes et neuf serviettes du linge de la verrerie remit le tout au garde meuble du château ».

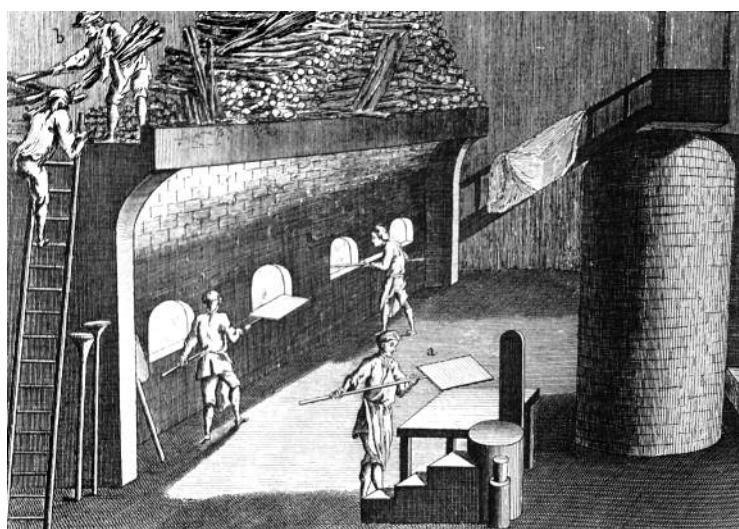
(autrefois diocèse d'Uzès). Après la verrerie de Bauzon, dont l'activité semble s'éteindre vers 1730, cette famille continue d'exercer son art dans le diocèse d'Uzès, à Saint-Jean-de-Valeriscle. Noble Jean-Louis de Virgille y exerce la « résiance (science) de la verrerie nouvelle quy cest faite à la metherie de la Nougardède, avec du charbon de pierre⁽⁴⁶⁾ ». Virgille, père et fils, participèrent à plusieurs campagnes à la verrerie de Bauzon, de 1700 à au moins 1706. Noble Pierre de la Roque⁽⁴⁷⁾, seigneur de la Combe, du lieu d'Arzallier est le second maître verrier qui intervint dans le bail signé en 1697 avec le seigneur de Burzet. Cette famille était originaire du Rouergue⁽⁴⁸⁾ où étaient installées de nombreuses verreries forestières depuis le Moyen Âge. Le sieur Lacombe et ses deux frères furent eux aussi employés pour des campagnes verrières de 1700 à 1706. D'autres maîtres verriers furent recrutés par la suite par le seigneur de Burzet pour développer la production de vitres à la verrerie de Bauzon. Il s'agissait du sieur de Cayrat, accompagné de son fils, alors apprenti verrier. Les livres de comptes mentionnent également le sieur Lafaisse, accompagné de ses deux fils, qui portent les surnoms de Guizon⁽⁴⁹⁾ et Laplanche. De même, Guillaume de la Roze et le sieur Lagarde évoluaient à la verrerie de Bauzon au début du XVIII^e siècle. Ou encore le sieur de la Grange, maître verrier à Bauzon du 27 novembre 1704 au 18 février 1705, tout comme le sieur Lacoste, mentionné dans les livres de compte en 1706. Les maîtres verriers percevaient un salaire qui oscillait entre 22 et 24 livres par mois⁽⁵⁰⁾. Leurs fils, qui intervenaient en tant qu'apprentis, recevaient de 13 à 18 livres mensuelles. Ces rémunérations étaient nettes puisque le gîte et le couvert leur étaient garantis. Leur présence sur le site était courte, environ trois mois, ce qui devait correspondre à une campagne verrière. Ces campagnes se déroulaient en été, de juillet à septembre ou en hiver, de novembre à février. Elles n'intégraient que la phase de manufacture du verre et ne comprenaient pas les étapes amont (entretien, restauration des outils de production) ni aval (gestion des flux de commercialisation). De fait, la noblesse des maîtres verriers ne les autorisait pas à vendre leurs créations verrières. Lorsqu'ils ne travaillaient pas à la halle, les verriers des verreries forestières exerçaient des

activités agricoles et pastorales afin de compléter leurs revenus. C'était notamment le cas dans les Vosges. Mais au début du XVIII^e siècle, les maîtres verriers de Bauzon étaient les employés du seigneur de Burzet : ils arrivaient en mai du Gévaudan où résidait leur maître, César de Grolée. Et ils repartaient à la fin de la campagne verrière. Ils revenaient parfois l'année suivante alors que les autres ouvriers semblaient rester sur place pour restaurer les installations verrières et maintenir le site en état pour préparer la campagne à venir. Pierre Bouchon était l'assistant des maîtres verriers de Bauzon en 1706. Qualifié de servant dans les livres de compte, il est rémunéré 40 livres 10 sols le 3 janvier 1706 « pour avoir employé son travail tant à ramasser le verre perdu à ladite verrerie qu'ayder aux messieurs à culherir la matière de verre fins et mieges depuis le 3 juillet 1705 jusques au susdit jour 3 janvier qui fait six mois à raison de 6 livres 15 sols tant pour dépance que salaire ».

Les hôtes étaient les personnes reçues à la Verrerie en tant qu'invités, le temps de la campagne. Gentilshommes et apprentis signaient en principe un contrat. L'éloignement des sites de production et les besoins de l'ouvrage nécessitaient la présence continue des ouvriers et domestiques, en plus des maîtres verriers, sur le site verrier. Au moins le temps de la campagne, ils occupaient les lieux, parfois avec leur famille. Le maître verrier les recevait à sa table⁽⁵¹⁾, faisait entretenir leur linge et leurs armes, soigner leurs chevaux. Les tiseurs étaient les ouvriers les plus proches des maîtres verriers. Ils travaillaient à leur côté au sein de la halle verrière et occupaient une fonction capitale en supervisant toutes les opérations concernant le chauffage du four, élément fondamental dans la fabrication du verre. Ils alimentaient en combustible les fours, en tournant autour d'un pas régulier pour déposer les bûchettes dans l'âtre. Ils veillaient aussi à maintenir une température constante. Le tiseur et ses aides alimentaient le foyer jour et nuit pour maintenir les températures requises par les différents types de travaux. La phase de fusion pouvait durer une journée pour transformer la préparation de l'état solide à l'état visqueux. Pour le déroulement de ces opérations, les tiseurs utilisaient de nombreux

ferrements : ainsi, le 3 juin 1707, les tiseurs du sieur Lacombe, l'un des maîtres verriers de Bauzon, reçoivent près de cinquante quintaux de pieux, fers courbés, cuillères, pelles, marteaux, retables (sic), crochets et autres barres de fer. Il revenait également aux tiseurs d'enlever la cendre des fourneaux après la journée de travail. Ce travail était continu, de jour comme de nuit, impliquant plusieurs ouvriers pour cette tâche pénible et dangereuse, en raison du risque de brûlure. Noyer fut au moins « tiseur de jour » pour les campagnes de 1704 à 1706. Du 1^{er} juillet 1705 au 17 février 1706, sa rémunération, qui intégrait son salaire et « la despance de sa bouche » fut de 166 livres et 10 sols, pour son activité de tiseur et pour avoir refait « le four et les potz ». Bernard, lui, était tiseur⁽⁵²⁾ de nuit. En 1705 et 1706, il est présent à la verrerie de Bauzon pour deux campagnes de trois et quatre mois. Il était rémunéré entre 17 et 20 livres par mois, y compris ses dépenses de bouche. En complément des tiseurs, il existait une activité de *boufferie* à la verrerie de Bauzon. Il s'agissait sans doute d'activer le feu des fours par le biais de soufflets. Les livres de compte mentionnent le « grand boufau ». Un certain Lagrange perçoit 27 livres par mois pour son « travail de boufferie ». Parmi tous les accidents auxquels les verriers et leurs ouvriers étaient journellement exposés, les brûlures et l'empoisonnement à l'arsenic⁽⁵³⁾ étaient les plus fréquents. Guillaume Béraud était le meunier du sable à la verrerie de Bauzon. Son activité consistait à « moudre le sable à faire le verre » et il était rémunéré 15 livres par mois. Parfois, Aubert, le meunier de Chastagnas, au nord de Burzet, venait lui prêter main-forte « pour racomoder le moulin de ladite verrerie ». Des journaliers, sans doute habitués à assister des maîtres verriers, étaient dépêchés à la Verrerie. Originaires de la Baume, en Gévaudan, où résidait César de Grolée, Ramadier, Atgier, Hermabessiere et Bout restèrent ainsi à Burzet pendant six mois, du 16 avril au 16 octobre 1700. En contrepartie, ils reçurent 16 livres mensuelles pour chacun d'entre eux.

Souvent, lorsqu'ils autorisaient la fondation d'une verrerie, les seigneurs concédaient aux censitaires la permission de cultiver les essarts issus des défrichages des forêts liés à la recherche de combus-



*Les tiseurs, au sein d'une verrerie forestière et les fours de recuite.
À noter le bois qui est mis à sécher au-dessus des fours
(extrait de l'Encyclopédie de d'Alembert et de Diderot)*

tible. Les ouvriers et les maîtres verriers étaient les premiers à bénéficier de ces terres défrichées. Pour aménager ces nouvelles parcelles, il était nécessaire d'arracher les souches des arbres qui avaient été coupés puis de reboucher les trous afin d'aplanir le terrain et pouvoir l'utiliser à des fins agricoles. Lorsque les verriers s'établissaient au milieu d'une forêt qui leur avait été nouvellement acensée, ils y construisaient un four, défrichaient les forêts environnantes pour permettre le développement de leur verrerie, bâtissaient des habitations et aménageaient progressivement les territoires qui leur étaient affectés. À partir du moment où les verriers n'étaient pas contraints à délocaliser leurs fours, pour manque de combustible, mais restaient au même emplacement pendant une longue période, de véritables hameaux pouvaient se mettre en place sur le site même de la verrerie. À la verrerie de Bauzon, cette sédentarisation semble avérée puisque nous trouvons des traces certaines de la verrerie au moins de 1640 jusqu'en 1730 environ. Par contre, la présence immédiate de la vaste tourbière qui s'ouvrait au pied de l'établissement verrier, si elle était propice à l'activité verrière, l'était moins pour le développement d'un hameau ouvrier. Ainsi, les ouvriers de la verrerie de Bauzon habitaient aux marges de la halle. À part la chaumière de la Verrerie, qui était le logis des verriers au XVIII^e siècle, il ne reste pas de trace visible d'autres habitations qui auraient pu abriter les ouvriers. Le hameau d'Autuche,

52. - D'autres tiseurs furent employés en 1705-1706 à la verrerie de Bauzon : Paul, Moulieras et Apoul.

53. - Utilisé pour purifier le verre en fusion.



Anciennes chaumières aux Oulettes

à quelques centaines de mètres, qui existait déjà à la fin du Moyen Âge, semble tout indiqué pour avoir été le lieu d'habitation de ces assistants-verriers et autres tiseurs qui devaient se rendre quotidiennement à la verrerie de Bauzon. Un peu plus loin, mais toujours à portée de la Verrerie, se dresse le hameau des Oulettes. Une dizaine de chaumières existaient au début du XIX^e siècle en ce lieu qui domine à plus de 1 200 mètres d'altitude la profonde vallée de Burzet. Les Oulettes ne sont pas mentionnées à ce stade de nos recherches dans

les textes antérieurs au XVIII^e siècle. Il se pourrait donc que ce hameau soit une création contemporaine de la Verrerie. Le toponyme est proche des *ouilles* qui désignent en patois les pots en terre ou en métal utilisés dans les cuisines des maisons du plateau. Les Oulettes seraient alors le lieu où l'on produisait ces ustensiles. Des carrières d'argile et des tuileries existaient au Cros du loup et à Brousse, à quelques kilomètres du hameau. Certains habitants étaient ainsi peut-être des potiers, en plus de leur activité paysanne. Ce hameau était aussi peut-être celui des autres ouvriers qui travaillaient sur la Verrerie. Ils se seraient alors installés sur des terrains nouvellement défrichés à la suite des coupes de bois utilisé comme combustible dans les fours de la halle verrière.

Le parcellaire des Oulettes (extrait du cadastre napoléonien de 1834)



Le parcellaire est très singulier autour du hameau des Oulettes, avec des toponymes inhabituels dans cette région (Mallefosse, Albany) et une forme de parcelles très allongée et régulière qui n'est pas sans rappeler des jardins ouvriers, identiques et découpés à l'occasion d'une nouvelle mise en valeur du terroir. Ces éléments militent pour voir dans les Oulettes le village des tuiliers et potiers de la verrerie de Bauzon, mais aussi de certains ouvriers-paysans (bouvier, bergers) qui cherchaient aussi à adapter leur espace de vie aux activités agricoles. Ces terrains dépendant de la Verrerie relevaient toujours du seigneur de Burzet. C'est donc lui qui louait ces parcelles. Dans d'autres verreries du Languedoc, c'étaient les maîtres verriers qui, titulaires d'une part

de l'établissement verrier, détenaient en proportion une certaine superficie de terrain qu'ils exploitaient directement ou, le plus souvent, louaient aux ouvriers ou paysans du lieu.

Plusieurs bouviers étaient embauchés à la verrerie de Bauzon. En 1700, le seigneur de Burzet demande à Bout, La Jeunesse et Chassan de venir de la Baume, en Gévaudan, pour travailler à la verrerie de Bauzon. Rémunérés 16 livres 5 sols par mois, ils travaillaient avec leurs bœufs principalement autour de la Verrerie où les chemins, bien qu'étroits et parfois endommagés, étaient assez plats. Des charrettes⁽⁵⁴⁾ étaient mises à disposition pour le transport du combustible et des autres matériaux. Les livres de comptes mentionnent même de la graisse et du sel pour les bœufs et les charrettes. Une *vachière*, Catherine Teyssier, était également embauchée pour garder 14 bêtes à cornes, pour six sols par jour. Ces vaches fournissaient le lait pour l'ensemble de l'équipe qui évoluait à la Verrerie. Une partie était sans doute transformée en beurre et fromage.

L'un des personnages principaux de cette aventure verrière était messire Conort, prêtre de son état. Il était l'homme de confiance de César de Grolée et gérait l'intendance du château de Burzet ainsi que celle de la verrerie de Bauzon pour toutes les opérations du quotidien. Jean-Baptiste Conort était déjà en 1697 vicaire⁽⁵⁵⁾ de Burzet. En 1705, il était également prieur des Etables. Il était assisté par Eyraud, Reynaud et Chazal qui intervenaient en tant qu'acheteurs des matières premières nécessaires à l'activité verrière. De Grammond, originaire du Gévaudan, avait un rôle inattendu de conseil auprès des maîtres verriers qui évoluaient au gré des campagnes dans la halle de Bauzon. Il possédait un ouvrage manuscrit sur l'art d'apprêter le verre. Il semblait revêtir la charge de maître d'œuvre pour l'activité de manufacture de vitres à la verrerie de Bauzon. Un traité avait été signé à cet effet entre « sondit seigneur et le sieur De Grammond ». L'intendant Conort lui remit ainsi en 1700 la somme de 2 569 livres pour la production de 2 777 liens de vitres que De Grammond avait livré au sieur Reynaud, sans doute l'un des marchands ou intermédiaires de la Verrerie.

L'approvisionnement en matières premières

Nécessaire en grande quantité pour alimenter les fours, le bois était une des matières premières essentielles de cette industrie verrière sous l'Ancien Régime. À la verrerie de Bauzon, le seigneur de Burzet était chez lui et n'avait donc aucunement besoin de passer un bail pour pouvoir couper des arbres dans les hêtraies, ce qui était en général le cas dans les verreries forestières du Haut Languedoc ou en Lorraine. Dans le bail de 1697, les nobles verriers furent tenus « de couper du bois pour la verrerie qu'aux endroits qui leur seront marqués ». La forêt de Bauzon⁽⁵⁶⁾, dont une partie surplombait la vallée de Burzet, appartenait certes au seigneur de cette bourgade, mais la gestion de ce patrimoine était assurée par un garde qui devait veiller aux coupes, entretien et plantations de ces futaies. « Sachant que vers 1850, la fabrication d'un kilogramme de verre requiert encore un mètre cube de bois – la consommation, au cours des siècles précédents, devait être encore plus importante en raison de l'utilisation de fours moins performants – on peut aisément imaginer l'ampleur des coupes de bois réalisées⁽⁵⁷⁾ ». Si une grande attention était accordée à la construction du four, le choix du combustible était également considéré comme fondamental. Bosc d'Antic⁽⁵⁸⁾ donne quelques conseils sur le choix des essences : « les bois sans écorce de hêtre, de charme, de bouleau donne la flamme la plus claire. Ils sont à préférer, surtout pendant le travail du verre ». Il fallait éviter que les cendres ne voltigent et finissent par se déposer sur les pièces de verre en train d'être chauffées. Les essences dont le bois pétillait étaient aussi à bannir afin de limiter les petites explosions qui projetaient des charbons dans les creusets. Le bois de hêtre était partout considéré comme le meilleur combustible pour son pouvoir calorifique. L'abattage et le transport du bois étaient confiés à des ouvriers spécialisés, des bûcherons et des voituriers qui étaient attachés à la Verrerie ou avec lesquels des contrats étaient passés. Ce fut le cas à la verrerie de Bauzon, proche de scieries importantes. À la Verrerie, le bois était débité en bûches de même taille afin de permettre un chauffage régulier. En général séchées à l'air libre, elles étaient dans certaines verreries séchées dans des

54. - Deux charrettes furent achetées par le sieur Conort le 11 juin 1700.

55. - Le 19 février 1689, un Conort est déjà vicaire de Burzet. S'agit-il du même personnage ou de son oncle ? (*Revue du Vivarais*, 1893, p. 224).

56. - La forêt de Bauzon était très vaste. Plusieurs seigneurs y avaient des droits : le seigneur de Montlaur, pour Montpezat, celui de Géorand ainsi que celui des Éperviers (ADA, 3 H 1 f° 43 - 96 v°).

57. - BRUMM (Véronique), *op. cit.*, p. 154.

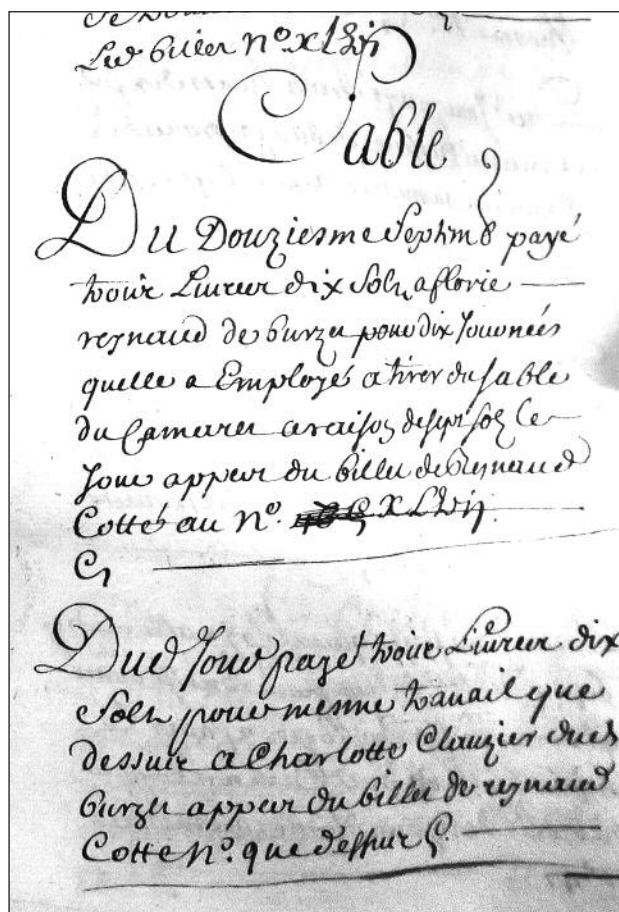
58. - PIGANOL (Pierre), *Le verre, son histoire, sa technique*, Paris, 1965, page 65.

59. - La corde de bois était une unité de mesure du volume pour le bois de chauffage, coupé et empilé. Elle correspondait à 3 à 4 stères. Une corde consistait en une pile de bûches d'une longueur de 1,30 à 1,60 mètre, empilées sur un tas de 2,60 mètres de longueur et 1,30 mètre de hauteur pour un volume d'environ 4 mètres cubes.



Arène granitique et sable dans les pentes du Camaret et de Jai la Roche, entre Usclades et le Cros-de-Géorand

Extrait d'un livre de comptes de la seigneurie de Burzet.
Extraction de sable au Camaret d'Usclades



fours spéciaux. C'était notamment le cas dans les verreries de Lorraine. Le 21 octobre 1700, Vincent Rochette et Antoine Moulin, de Sainte-Eulalie, furent payés 14 livres 7 sols pour 41 cordes et demie⁽⁵⁹⁾ pour une livraison de bois fendu. Une fois les arbres coupés et débités, les bucherons devaient arracher les souches. Cette opération faisait l'objet d'un contrat spécifique. Ainsi, le 23 août 1704, Pierre, de la Grangette, reçoit 16 livres « pour le priffait à luy donné d'arracher les souches et petits arbrisseaux, combler les fossés desdits souches depuis le coing du magasin de ladite verrerie du chemin de la sye jusques au della du ruisseau de la Narse tout de lond de celle du bois atenant le chemin de Prat Sauvage ». Cette activité procurait du travail à de nombreux habitants du voisinage : Charles Exbrayat et Pierre Charreyre, du Bouchet, mais aussi en 1707 Chelvy, Exbrayat, alors fermier de la Verrerie, Charreyre de Panlon, Joany de Prunaret, associés pour un gros contrat d'arrachages de souches. L'intendance de la Verrerie fournissait de grands râteaux « pour nettoyer le terrain des souches arrachées ». Fabriqués pendant l'hiver, ces râteaux étaient payés cinq sols chacun. L'objectif était de transformer ces terrains défrichés en prairies ou pâturages.

La silice est rarement pure et contient souvent de petites particules minérales qui colorent le verre. L'oxyde de fer, par exemple, le rend verdâtre ou brunâtre. De ce fait, le verre obtenu est imparfait. Mais cette coloration n'est pas trop gênante pour les bouteilles. À la verrerie de Bauzon, le sable utilisé pour les bouteilles semble provenir des alentours et notamment de la mine du Sable du Camaret, sur les hauteurs d'Usclades où des coulées de basalte recouvrent de vastes étendues. Dans les pentes, en direction du village de Cros-de-Géorand affleure ici et là l'arène granitique, du granite en décomposition qui parfois donne naissance à de vastes bancs de sable.

Dans la pente, s'ouvre une petite dépression connue dans la région comme le *Cros de la rénà*. Certains pensaient qu'il s'agissait d'un lieu où l'on amenait les enfants grognons, les *rénaires*, pour les guérir. Il s'agit en fait de l'emplacement de la mine du sable du Camaret – *rénà* signifiant sable en patois – utilisée vers 1700

pour approvisionner la verrerie de Bauzon, à quelques kilomètres plus à l'est. Les comptes de 1700 pour la verrerie indiquent plusieurs personnes qui « tirent » du sable de la mine du Camaret : Marie Teyssier d'Autuche, hameau situé à proximité de la Verrerie, Florie Reynaud, Charlotte Clauzier et Tonelle Delolme de Burzet, André Testud d'Usclades et Alexandre Desnigre de Sainte-Eulalie. Catherine et Louise Haond, de l'auberge du Camaret, « cavent » elles-aussi du sable de cette mine. Chaque ouvrier était rémunéré 7 sols par jour.

L'argile, elle, était extraite aux alentours de la Verrerie mais également à Salavas, à l'entrée des gorges de l'Ardèche. Les maîtres verriers de Bauzon firent également des essais avec de la terre du Nivernais, qui était exploitée dans des carrières des environs de Nevers⁽⁶¹⁾, tout comme d'ailleurs un sable quartzueux de grande qualité. M. Chazal, qui travaillait avec les verriers de Bauzon, reçut 39 livres le 9 août 1700 pour son voyage à Nevers. La dépense de la terre qu'il rapporta de Nevers fut payée en novembre, pour 901 livres 10 sols⁽⁶²⁾. Deux chargements de



Les ruines de l'auberge du Camaret. À gauche, le Cros de la Rénà, ancienne mine de sable. Au fond, le Sépoux et le suc de Sara

Le port était ensuite assuré par au moins cinq personnes qui devaient posséder un mulet pour transporter les sacs de sable jusqu'à la Verrerie : Antoine Arnaud, qui habitait la « méterie de Bèque », proche du Camaret ; le sieur Haond, aubergiste au Camaret, Joseph Arnaud, de Sablouse, en bord de Loire, Jean et Antoine Hébrard, de Larlenc, au confluent de la Loire et de la Padelle et sur le chemin de la Verrerie. Pour obtenir du verre blanc, pour la gobeletterie et les vitres, le sable local ne devait pas être d'assez bonne qualité. Ainsi, à partir de 1704, l'approvisionnement se fait beaucoup plus loin, à Salavas notamment, ce qui engendra un coût supplémentaire, lié au transport de ce matériau lourd. Le sable de Salavas était payé une livre le quintal. Des voituriers et muletiers⁽⁶⁰⁾ de Burzet descendaient à l'entrée des gorges de l'Ardèche, dans le sud du Vivarais. Avant d'être mélangé aux autres composants du verre, le sable local ou importé était lavé après avoir été trié, notamment au travers d'un passage dans un tamis en crin, pour supprimer le plus d'impuretés possible.

cette terre de Montfaucon furent expédiés en octobre 1700 par Eyraud, pour la somme de 114 livres 10 sols puis 200 livres. La terre devait être livrée au port de Tarou. Mais où étaient cette terre de Montfaucon et ce port de Tarou ?

Deux types de fondants étaient incorporés autrefois dans la préparation du verre : la soude et la potasse. C'est cette dernière, que l'on tirait des cendres de certains végétaux, qui était fréquemment retenue à la verrerie de Bauzon. Les cendres les plus utilisées pour obtenir de la potasse sont celles de la fougère. Dans *Le Roman de la Rose*, on évoque déjà leur utilisation par les maîtres verriers :

*Ne voit on comment de fougère
Font de la cendre verre naistre
Ceux qui de verrière sont maîtres*

Les verriers fabriquaient eux-mêmes leur potasse. Trois opérations étaient indispensables :

- le lessivage, qui consiste en un lavage puis un filtrage des cendres. Un « crible

60. - Il s'agissait de Rocher, Alras, David Guigon, Abraham Perchayre, Jean Masneuf et Jacques del Grand.

61. - Cette terre de Nevers était recherchée et de nombreuses verreries françaises s'y approvisionnaient. Dans un contrat signé en 1656 entre les chartreux de Saix à Castres et plusieurs maîtres verriers, il est stipulé : « Toujours à la charge du syndic de la chartreuse, l'extraction en Nivernais, sous la responsabilité d'un des verriers, de la terre qui sera utilisée pour la fabrication des mortiers et son transport jusqu'à Lyon où elle sera embarquée pour aller à Narbonne et de là au Pas d'Apost » (Madeleine BERTRAND, *op. cit.*, p. 5).

62. - Cette dépense incluait également des cendres.

63. - Des cendres viennent également de Borée, de Viviers et de Villeneuve-de-Berg.

64. - Il s'agit d'une balance publique établie par la douane de Paris, à Montpellier, rue du Poids du Roi.

65. - Les fournisseurs étaient : Fargeau, Roudil et Gourguet des Mases d'Aubenas ; Claude Roudil de Mercuer ; Chambaleirou et Genesie de Montagne.

66. - « Plus j'ai reçu 26 l. pour acheter de l'azur pour donner de couleur au verre par ordre de Sr Grammont – 9 août 1700 » (ADLC, 93J).

fer blanc à passer les cendres » fut d'ailleurs acheté en 1700 à Blache, marchand d'Aubenas. De l'eau en abondance était nécessaire pour cette opération ;

- l'évaporation, dans des chaudières qui ressemblaient à des alambics ;

- le raffinage, c'est-à-dire le séchage complet dans un four à calciner.

À Burzet, on se servait également de cendres de hêtre qui, en raison de la dose de manganèse qu'il contient, avait des pouvoirs décolorants appréciés par les verriers. Les cendres d'arbres étaient préférées et il était possible d'utiliser également les bois morts. Dans cette même optique, des cendres domestiques étaient achetées par les verriers aux habitants des alentours, par le biais de grossistes qui jouaient les transitaires entre les habitants et les verriers⁽⁶³⁾. Les muletiers de la Verrerie ou des villages et villes alentour transportaient les cendres jusqu'à Bauzon. Elles y étaient alors pesées et le prix était défini en fonction des mesures utilisées. En 1700, la cendre en provenance du Puy était payée 6 sols la mesure du Puy, c'est-à-dire le meytadenc comble ou le carton « comble et net ». Cette même année, la cendre était réglée 5 sols la mesure pour les charges en provenance de Niègles, Largentière, Montpezat ou Saint-Cirgues de Prades. Les cendres étaient transportées dans des sacs de « toile rousse ». En 1700, l'intendant de la Verrerie paie ainsi six livres pour « quarante pans toile rousse à faire six sacz pour porter les cendres des bureaux à la verrerie à raizon de trois sols le pan, les vieux sacz ne pouvant plus servir ». Ces sacs étaient régulièrement réparés, par Marie, de la Macharade ou Judith Reymond, de Burzet. Ces cendres étaient conservées à la Verrerie dans un magasin situé dans la halle.

Les verriers ont également acheté plusieurs fois de la soude chez des marchands de Montpellier et de Viviers. Elle était transportée par Claude Perrier, voiturier de Burzet, puis pesée à la Verrerie. Mais c'est surtout le salicor qui était utilisé comme fondant à Bauzon. Ce salicor, parfois dénommé « salique » dans les textes, est un fondant à base de soude qui s'obtenait par la combustion de la salicorne, plante littorale herbacée qui affectionne les terrains marécageux. Des dizaines de contrats d'achat et de transport de salicor existent

dans le chartrier de Burzet pour les dix premières années du XVIII^e siècle. Achetés à des marchands de Montpellier, ces centaines de quintaux de salicor, souvent stockés dans les dépôts de Labrély à Viviers, étaient ensuite transportés à dos de mulet jusqu'à Burzet. Ce salicor était constitué de morceaux ou blocs irréguliers ; ils étaient entreposés dans une zone de stockage de la Verrerie avant d'être broyés pour être incorporés dans les creusets. Ainsi, Pierre Lascombe de Burzet et Farzon des Mases, muletiers, reçurent le 29 juin 1700 la somme de 249 livres 7 sols pour le port de 93 quintaux de salicor « de Viviers à la verrerie payées par ledit Conort à raison d'une livre douze solz le quintal conformément aux billets dudit poix que Chazal en a fait à la verrerie ». Ainsi, depuis Viviers, le quintal de salicor se négociait environ 1 livre 10 sols. En provenance directe de Montpellier, le coût était plus élevé, à 3 livres le quintal : « Le 21 février 1704, payé et acquitté la somme de 27 livres 19 sols pour le port de 8 quintaux 89 livres salicor que monseigneur a envoyé de Monpelié par Soleilhac et Chaussinat voituriers d'iceluy comme apert de la lettre de voiture signée par monseigneur y compris le poix du Roy⁽⁶⁴⁾ ». Pour être efficace, ce salicor devait être réduit en poudre. Cette activité était réalisée par des pileurs, qui s'occupaient également de broyer le groisil. Aldin, François Volle et Lachamp étaient les trois préposés à cette activité : broyer le salicor était payé 3 sols le quintal alors que pour le groisil, plus dur et plus long à réduire en poudre, les pileurs recevaient 15 sols le quintal.

La chaux était le troisième composant essentiel pour fabriquer le verre. Les verriers de Bauzon s'approvisionnaient à Mercuer ou aux Mases d'Aubenas où existaient des fours à chaux⁽⁶⁵⁾. Payée 11 à 12 sols le quintal, cette chaux était transportée à dos de mulets, dans des sacs. Une marchande de Burzet, la Parente avait vendu à la Verrerie pour 12 sols quatre « mechans sacs à porter led. achaux à la verrerie ». Elle vendait également de la chaux à la Verrerie. Les colorants⁽⁶⁶⁾ étaient achetés chez des marchands du Puy et de Montpellier. L'azur était payé 12 sols la livre chez Combe et 9 sols chez Mazon à Montpellier. Chez Ginestet, marchand au Puy, les verriers achetèrent en 1700 un

quintal d'azur. Des « pierres de couleur » sont également approvisionnées : Pélissier, travaillant à la Verrerie, achète 40 livres de pierres de couleur chez Combe pour 6 livres. Les verriers avaient également un fournisseur à Vagnas pour des « *pierres à mestre le verre en couleur* ».

Un dernier matériau était également approvisionné pour les besoins de la Verrerie. Les archives mentionnent l'*arsis*, sans doute ce que les verriers d'autrefois qualifiaient de *groisil* : des déchets ou morceaux de verre intégrés dans les creusets au moment de la préparation du verre, afin de faciliter la fusion de la matière. Cet arsis était approvisionné, au prix de 15 sols le quintal, auprès d'un négociant dénommé Aldin qui, nous l'avons vu, officiait également en tant que pileur. Transportés par les mulets, ces morceaux de verre étaient ensuite pilés à la Verrerie. Cette opération se payait également 15 sols. De temps à autre, cet arsis était récupéré sur place : dans le pré de la Narse, qui s'ouvrait en contrebas de la Verrerie, où étaient déversées les cendres du combustible des fours, qui contenaient des morceaux de verre. Mais aussi tout autour de la Verrerie, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Ainsi, Exbrayat est payé 16 livres 6 sols pour avoir récolté 44 quintaux d'arsis et pour les avoir portés au magasin de la Verrerie.

L'emballage, le transport du verre et le rôle des muletiers

La commercialisation des objets en verre s'organisait différemment selon que les ventes avaient lieu à l'échelle locale ou régionale. L'acheminement du lieu de

production au lieu de consommation ou chez le marchand grossiste s'effectuait dans certaines régions à dos d'homme, avec des mulets ou des charriots, selon l'état de la voirie. Les voies fluviales étaient aussi utilisées. Le mulet est le moyen de transport préféré au XVIII^e siècle sur les pentes cévenoles et la montagne du Vivarais. Peu de routes sont favorables au transport par charrois dans la région, même si la voirie locale s'est profondément améliorée au cours de ce XVIII^e siècle (rénovation de la côte du Pal et de la côte de Burzet, construction de la route de la Chavade). Depuis la verrerie de Bauzon, il fallait emprunter de simples chemins pour rejoindre la route de Privas au Puy au-dessus des Sagnes ou la voie du Pal, du côté d'Usclades. À la descente, la côte de Burzet, bien *caladée*, n'était pas accessible aux charrois qui n'auraient pu prendre le relais, en direction d'Aubenas et de Viviers, qu'à partir des fonds de vallée où les routes étaient mieux entretenues.

À partir de Viviers, en direction des foires de Beaucaire où le verre fabriqué à Bauzon était également vendu, le transport s'effectuait par bateaux sur le Rhône. Un proverbe allemand⁽⁶⁷⁾ rappelle que le verre, comme le bonheur, se brise facilement. Il convenait donc d'en prendre grand soin au cours du transport. Paille humidifiée, foin ou regain jouaient ici un rôle d'amortisseur. Cette protection était employée pour l'acheminement de la gobeletterie et des vitres dans des caisses en bois. L'activité liée à la fabrication de ces caisses était très importante à la verrerie de Bauzon. Les archives contiennent de nombreuses mentions à ce propos. Les planches provenaient de la scierie de la famille Tardieu, au Chaumeilhas. Les clous, eux, étaient



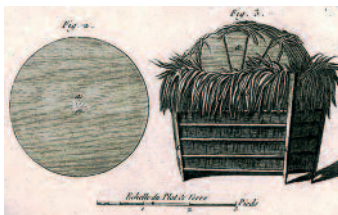
Couple de mulets

67. - *Glück ung glass, wie leicht bricht das !*

Livraison de paille vers 1890 à Vals pour apprêter les caisses en bois servant à transporter les eaux minérales (carte postale ancienne)



La tourbière ou Narse de la verrerie de Bauzon. Son herbe caractéristique des zones humides était parfois utilisée pour préparer les caisses servant à transporter les vitres



Caisse pour le transport du verre plat à vitre : structure en bois, paille et liens de verre



achetés par milliers aux marchands de Burzet, au prix de deux livres cinq sols le millier. La paille était approvisionnée à Burzet, auprès des *dîmiers*⁽⁶⁸⁾ de la paroisse : elle était ainsi payée six sols le quintal à Louis Imbert et Etienne Mazon, pour la parcelle de Burzet et à Pons Parent pour la parcelle de Chastagnas.

En montagne, l'intendant de la Verrerie s'approvisionnait à La Palice, hameau de Cros-de-Géorand, auprès de Thomas, qui livrait de la *paille cluée*⁽⁶⁹⁾. Pour la campagne de 1705, de juillet à octobre, 148 quintaux de paille sont ainsi transportés à Bauzon. Lorsque la paille venait à manquer, les ouvriers de la Verrerie fauchaient les joncs qui poussaient dans la tourbière toute proche.

Malgré ces précautions, la casse était fréquente et les glaciers, ces marchands de vitres et miroirs installés dans les villes, se plaignaient des dégâts occasionnés pendant le transport des marchandises. Un charpentier était embauché sur place à la Verrerie pour confectionner les caisses. En 1700, un certain Tiran y travaille 27 journées « à faire des caisses » et reçoit la somme de 16 livres 8 sols. Un autre est payé à la journée, pour 15 sols pour la « fabrication des caisses et encaisser le verre marché⁽⁷⁰⁾ ». Lorsqu'elles étaient abîmées, ces caisses étaient réparées. En 1703, le charpentier reçoit six sols six deniers « pour reclouer et racommoder des caisses rompues du vaire plat ». Ces caisses étaient entreposées dans une dépendance de la verrerie, appelée magasin. En 1704, ce local sera vidé, sans doute

pour libérer de la place pour d'autres objets et les caisses portées « dans le cabinet au-dessus de la cuisine ». Le seigneur de Burzet s'étant réservé l'activité du verre à vitre, nous n'avons retrouvé qu'une seule mention de caisse pour transporter des bouteilles, en 1703, activité qui était dévolue aux autres maîtres verriers travaillant à la Verrerie.

Les vitres étaient rassemblées en charges de 5 à 6 liens⁽⁷¹⁾, chaque lien contenant cinq tables de vitre. Pour apprêter ces charges, de nombreux cordages étaient nécessaires. La fabrication des cordes devient alors une activité florissante dans les fermes⁽⁷²⁾ et hameaux situés à proximité de la Verrerie de Bauzon. Les livres de comptes contiennent des dizaines de mention de fermiers qui réalisent des cordes qui sont payées au poids. Ainsi, le premier août 1700, une certaine Reymond reçoit deux livres pour six livres et demi de cordages qui seront transportés par Jeannet, le muletier de la Verrerie. Pierre Bertrand, de Montpezat, fabrique des « cordes caramelles⁽⁷³⁾ pour lier la vitre ». Avec ces cordes, les manœuvres de la verrerie pouvaient confectionner les liens de verre à vitre. Cette opération se déroulait sous la houlette du sieur Gramond, qui, nous l'avons vu, possédait un manuscrit sur l'Art verrier. En 1700, il reçoit du sieur Conort, intendant de la Verrerie, la somme de 360 livres pour avoir apprêté 395 liens. Ces confections de vitres étaient ensuite transportées par les muletiers de la Verrerie et de Burzet chez les grossistes des villes environnantes, au prix de 3 livres 5 sols pour chaque lien de vitres pris à la Verrerie.

68. - Les dîmiers passaient un contrat avec le curé de la paroisse pour lever la dîme dans chaque quartier, appelé « parcelle ».

69. - Paille cluée : paille nettoyée dont on a fait tomber les grains au fléau.

70. - Verre destiné aux grossistes.

71. - Un lien de verre est un paquet de 6 tables de verre de Lorraine ou de verre blanc prises ensemble : 25 liens font un ballot. Quand le verre est de couleur, il n'y a que 12,5 liens au ballot et 3 tables à chaque lien (*Dictionnaire universel français-latin*, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux, Paris, 1743).

72. - En 1700 : Jean Volle, de la Macharade ; Michel Bonnefoy et Jean Combe, de la Chavade (paroisse des Sagnes) ; Antoine Philipot, de Montusclat (paroisse des Sagnes) ; Pierre et Claude Chaussabel, du Sapar ; Pierre Gleyze, de Coste Verde ; Antoine Gleyze, minor, de la Baricaude ; Pierre Charreyre, de la Grangette de la Baricaude (paroisse de Burzet) ; Vigeou, d'Azagat ; Hébrard, de la Brousse ; Vincent Rochette et Antoine Moulin, du Petit Pailhers (paroisse des Sagnes) ; Parson, de Pailhers ; Pierre Béraud, de Belvezet ; Jean Lébalay, masson de Burzet ; Jean Testud et Antoine Habauzit, d'Usclades ; Jean Audigier, de Sausses ; André Chabanis, des Sagnes ; Jean Chastagnier, d'Usclades, etc.

73. - Un caramelle était un paquet de cordes de jonc.

La commercialisation du verre

Les initiatives destinées à développer le commerce du verre se multiplient au XVIII^e siècle. Les marchands de verre installés dans les villes commercialisent également les produits issus de la faïence, mais aussi des boissons. En plus de ces contingences d'ordre pratique, le commerce du verre était confronté, comme pour toutes les marchandises, aux péages, véritables entraves pour les entrepreneurs qu'étaient les maîtres verriers de Bauzon. Ces péages n'étaient pas des créations récentes. Établis sur les routes principales, ils sont signalés dès le XIII^e siècle. Les plus importants dans la région étaient ceux d'Aubenas, de Montpezat (Pont d'Aulueyres et bourg) et d'Usclades, sur la route du Pal, de Chadenac à Thueyts puis à Chaumiène à Mayres, sur la route de la Chavade, de Mézilhac, sur la route Privas-Le Puy. La multiplication des péages contribuait à augmenter le prix des objets en verre. Pris séparément, ces droits n'étaient pas très élevés, mais l'addition des prélèvements pouvait inciter les maîtres verriers à augmenter leurs prix s'ils ne voulaient pas voir baisser la rentabilité de leur industrie.

Le verre connaissant un succès grandissant au XVIII^e, les verriers réussirent à écouler leurs produits grâce aux réseaux commerciaux qu'ils mettaient progressivement en place. À cette époque, l'art du verre était ainsi un secteur en pleine expansion, mais il convient de nuancer le propos en fonction du type de production, chaque catégorie – gobeletterie et verre à vitre – présentant une évolution spécifique. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, il semble que les verres ne faisaient pas partie des ornements habituels des tables, même dans les maisons nobles et bourgeoises. Avec le XVIII^e siècle, chaque convive dispose enfin d'un ou de plusieurs verres. Cette évolution ne touche évidemment que les classes aisées de la population. Dans les campagnes, il est encore rare de trouver des verres ; l'utilisation de gobelets de métal et surtout de terre cuite y demeure généralement de mise. Par contre, la bouteille en verre était d'un usage commun au XVII^e siècle. En plus du vin ou de l'huile, elle permettait de conditionner également de l'eau minérale,

diffusée par les apothicaires. Bien que nous n'ayons pas trouvé de preuve formelle dans les documents de la verrerie de Bauzon, il est fort probable que Vals, en plein développement au début du XVIII^e siècle, ait utilisé des bouteilles en provenance de Bauzon pour favoriser la diffusion de ses eaux pétillantes.

Le verre à vitre, lui, connaît un fort développement de sa production au XVIII^e siècle. Il est encore destiné aux appartements bourgeois des villes, aux églises et aux châteaux. Dans les campagnes, rares sont les maisons qui possèdent des vitres et lorsqu'elles existent, elles sont de petites dimensions. Au XVIII^e siècle, les vitres⁽⁷⁴⁾ sont encore concurrencées par les carreaux de papier huilé. En 1700, le seigneur de Burzet, César de Grolée, souhaite faire de la publicité autour de la production de vitre de sa verrerie de Bauzon. Il écrit à son intendant, depuis Paris, le 21 juillet : « Il faudra faire porter le verre au Bourg et au Pui et cela fera du bruit et on viendra le prendre à la verrerie ». Plus loin, il demande au sieur Conort « d'écrire à ce marchand de Briniolle (...) il pourroit faire commerce mais il faut penser à tout cela incessamment et toujours à l'avance et par économie pour trouver les voitures bon marché ». Le comte de Peyre, soucieux de la réussite de son entreprise, prodigue donc des conseils avisés à ses intendants. Il intervient directement à Paris auprès de marchands et peut être auprès des gestionnaires de la Cour afin de trouver des débouchés pour sa production de vitres vivaroises. Hélas, la qualité du verre n'est pas à la hauteur des attentes parisiennes : « J'ai montré le verre, on le trouve vert. Partout, on n'en offre que 40 sols du lien de deux pieds, 4 pouces de hauteur en triangle. Et si on le fait comme celui que je vous envoie, on en offre 4 livres. Vous monsieur obligez nos messieurs à mieux faire s'il est possible⁽⁷⁵⁾ ».

C'est sans doute à la suite de ces premières déconvenues que les gestionnaires de la Verrerie commenceront à rechercher du sable de meilleure qualité, notamment dans la région de Nevers. Le seigneur de Burzet mettra également sa sœur à contribution : le 11 juin 1701, Conort « baille au laquais de Madame de Chabrillan⁽⁷⁶⁾ un lien de verre ». Il s'appuie ainsi sur ses proches qui deviennent des relais pour



*Liens de vitres, dans une ancienne gravure (en bas à droite).
Au fond, une halle verrière et son four*

74. - Une quittance du 13 mars 1708 indique qu'en plus des vitres, la verrerie de Bauzon produisait des verres pour les horloges : « jay reçu de Jean Cléman deux charges de verre à vitre et une charge de deux caisses de quelques orloges adressant à Monsieur de Chabreillant au Montelimar ».

75. - En 1706, le problème de la qualité du verre persiste puisque un certain Teston est payé 5 sols par jour pour « laver les verres de la première campagne et estant trouvés noir et fumé à ne pouvoir les debitter en ceste estat », et ce, pendant treize jours.

76. - Antoinette de Grolée, sœur de César de Grolée, seigneur de Burzet, était l'épouse de François César de Moreton de Chabrillan. Elle résidait à Chabrillan dans la Drôme.

faire de la publicité pour son industrie verrière de Burzet.

Avec le marchand Genestet du Puy, le sieur Conort achète des matières premières et vend des vitres. En août 1700, Genestet propose à Conort une qualité supérieure d'*assuel*, peut-être un colorant à rajouter au moment de la fusion du verre : « Je vous augmente l'assuel d'un sol la livre, vous n'en serez pas fâché étant plus fin, à mesme qu'une livre en doit faire pour deux ». Il l'invite à lui communiquer le prix de ses vitres : « combien vous faites le lien de vos verres, car nous pourrions en faire une debitte et surtout qu'il soit bien blanc et fort ». La relation commerciale s'installe, mais le 30 octobre 1700, Genestet écrit à Conort qu'il ne pourra plus acheter de vitre, car son coût est trop élevé pour qu'il puisse être rentable, après y avoir ajouté sa marge : « Nos marchands ne vendoit au Puy (le lien de verre) que 3 livres 10 sols. Il est bien juste que j'ay quelques profits ; si me le vendes davantage rendu au Puy que 3 livres le lien, vous pouvez ordre de le retirer ne pouvant pas le vendre sans profit ».

La verrerie de Bauzon avait des relais commerciaux dans plusieurs villes du Languedoc et d'Auvergne. Ces marchands étaient spécialisés et dans les livres de comptes, ils sont qualifiés de maîtres vitriers : Boniol, au Puy, Coland, au Bourg Saint Andéol, Racine, à Aubenas, Monfrin, à Langogne, Rure⁽⁷⁷⁾, à Montfaucon et surtout Labrely à Viviers. Il y avait également des marchands à Lyon et au Monastier mais les livres de comptes ne mentionnent pas leurs noms. La foire de Beaucaire était un évènement important pour écouler les vitres de Bauzon. Le seigneur de Burzet et son intendant Conort cherchaient chaque année la meilleure solution pour maximiser leurs profits pendant cette foire de renommée internationale. Le principal souci était le transport, qui grevait le prix des vitres. De Burzet à Viviers, les liens de vitres étaient transportés sur le dos des mulets de Pigeyre. Les chargements étaient ensuite sans doute entreposés dans un dépôt – probablement celui de Labrély, marchand de Viviers avec lequel la Verrerie entretenait de bonnes relations commerciales –, avant d'être transbordés sur des bateaux qui descendaient le Rhône jusqu'à Beaucaire. L'intendant Conort avait alors

comme mission de trouver le voiturier qui lui ferait le meilleur prix pour charger les liens de vitres dans le bateau du port de Viviers, payer le péage sur le fleuve et décharger la marchandise à Beaucaire. En 1701, du 24 au 26 juin, des négociations s'ouvrent à Viviers. Le comte de Peyre et le sieur Conort voulaient travailler avec Ganton, dont la qualité du service de transport est reconnue. Il accepterait de transporter la cargaison de vitres pour 28 sous le quintal, mais « ne voulant ni abarquer, ni débarquer ni charge de péage ». Pisant et Vignier proposent 30 sous. Étienne Coland, un autre voiturier du Bourg propose alors pour 28 sous de prendre à sa charge tous les frais liés au transport des balles⁽⁷⁸⁾ de vitres jusqu'à la foire de Beaucaire. Ganton ne voulant pas s'aligner sur cette proposition, le sieur Conort demande alors de passer une convention avec le sieur Colland. Aubert, de Burzet, sur ordre du comte de Peyre, porte alors des « lettres de voiture » aux bateliers du Teil et de Viviers pour le transport des caisses jusqu'à Beaucaire. L'année suivante, le Sieur Gautier, voiturier, s'occupe de la vente du verre à vitre de la Verrerie pendant la foire de Beaucaire⁽⁷⁹⁾. Le 5 août 1702, il reçoit 357 livres 15 sols en 27 louis d'or comme acompte pour les ventes effectuées à Beaucaire. Les caisses de vitres étaient stockées à Beaucaire chez le Sieur Tourteau, « magasinier ». Ce dernier percevait deux sols six deniers par caisse entreposée dans ses magasins au bord du Rhône. Les voituriers, comme Gautier ou Du Colard, en plus du transport des caisses de vitres, de leur déchargement et parfois de leur restauration, transmettaient les lettres d'achat des marchands. Ce fut le cas le 18 juillet 1704, avec le Sieur Combe, marchand de Montpellier. Les ventes, elles, étaient orchestrées par un agent, comme Joseph Lacombe qui occupait cette charge en 1704 et 1705.

Pour descendre de la verrerie de Bauzon à Burzet, où se trouve un dépôt dans le château, chaque charge de liens de vitre coûte dix sous. De Burzet à Viviers, les muletiers prennent trois livres pour une petite charge (deux caisses de cinq liens) et trois livres dix sous la grande. Plusieurs muletiers⁽⁸⁰⁾ descendent régulièrement de Burzet à Viviers : Claude et Pierre Perrier, Jean Masneuf, Galeze, Jean Clément, Janardin, Jean Lacombe, André Jouany⁽⁸¹⁾,

77. - Jacques Rure achetait également du verre « grossier » à la Verrerie, c'est-à-dire du verre de second choix. Le 8 juillet 1702, il s'en fait livrer trois liens.

78. - Une balle contient six liens de vitres.

79. - Billet « entre Conort et Estienne Colans marchand vouaturier du Bourg qu'il lui fera délivrer par Sieur Labrely de Viviers les balles de verre de monseigneur le comte de Peyre par Colan etre prises et conduite à cette foire de Beaucaire au-devant du pont dudit Beaucaire vis-à-vis Tarascon un jour et demi avant ladite foire lesdites balles bien conditionnées conformément à la police cy devant faite par ledit Colan audit Siuer Labrely et c'est pour le prix et somme de une livre cinq sols par quintal et sur le tout une balle de six liens ladite somme payable audit Sieur de Colan d'abord après la remise de ladite marchandise. Juin 1702 ».

80. - D'autres muletiers sont cités dans les livres de compte de la verrerie de Bauzon, mais leurs lieux d'origine n'est pas mentionné : Louis Charreyre, de montagne ; Jacques Bernard ; Jacques Bonnier ; Jean Doman ; Jean Chomau ; Jean Faiard. Des dizaines de quittances de ces muletiers sont conservées dans les archives de la seigneurie de Burzet.

81. - André Jouany était rémunéré huit sols par jour. En 1700, il avait travaillé 36 jours pour la verrerie de Bauzon.

Jean Cros, de Burzet. En 1700, Perrier avait d'ailleurs perçu 19 livres 10 sols pour le transport de six quintaux de salicor de Montpellier à la verrerie de Bauzon. Mais aussi Antoine Malosse, muletier du Monastier, Jean Bouvier, Louis Souteyran et Dupont, du Béage. Enfin, Jean David, muletier attiré de la Verrerie de Bauzon, parcourt les chemins de la montagne pour livrer les vitres au magasin de Gabriel Genestet au Puy, mais dessert aussi l'auberge de Coulet à Villeneuve-de-Berg, où devait exister un dépôt, ainsi que les entrepôts de Labrely à Viviers. Ces entrepôts servaient de base pour expédier le verre à vitre de Lyon à Beaucaire. Les archives de la seigneurie de Burzet contiennent un mémoire de Labrely, « magasinier des caisses de verre plat et salicor à Viviers ». En 1700 et 1701, sans doute la première campagne verrière orchestrée par l'intendant Conort, Labrely reçut des dizaines de caravanes de mulets transportant des vitres en provenance de la verrerie de Bauzon pour un total de presque 300 balles de verre à vitre. Pour la seconde campagne verrière, en 1701-1702, ce seront 562 balles de vitres qui transiteront par le magasin de Labrely à Viviers.

Les archives de la seigneurie de Burzet possèdent des documents de gestion très complets qui permettent de comprendre la construction et la gestion d'une verrerie forestière au XVIII^e siècle. Des fouilles archéologiques seraient souhaitables en ce lieu pour préciser et compléter nos connaissances sur ce site industriel majeur, notamment sur la gobeletterie et la fabrication des bouteilles pour transporter les eaux de Vals. L'extraction massive du charbon dans les bassins houillers à partir du milieu du XVIII^e siècle et son utilisation comme combustible portera un coup fatal aux verreries forestières. En 1719, du verre est porté à dos de mulet du château de la Baume, résidence du seigneur de Burzet, à Rodez. Était-il fabriqué à la Baume ou encore à Burzet. En 1760, le curé de Burzet écrivait à Dom Bourrotte⁽⁸²⁾ que l'on faisait encore « de mauvais verres en 1730 » à la verrerie de Burzet. Les successeurs de César de Grolée ne s'intéressèrent plus à leur terre de Burzet et la verrerie de Bauzon fut progressivement abandonnée, avant le milieu du XVIII^e siècle. Il semble qu'après 1750 le Vivarais s'approvisionnait en verre auprès des

verreries de Givors, de Rive-de-Gier et d'Alès, situées à proximité des mines de charbon. En 1885, une verrerie s'installe à Labégude-d'Ardèche. Elle bénéficiait d'un double atout : la proximité des mines de charbon de Lalevade-Prades et surtout des eaux de Vals, en plein développement et qui nécessitaient de nombreuses bouteilles en verre pour organiser le transport des eaux, désormais par le train, vers les centres urbains. Bien que l'on admire plus facilement un verre à pied ou une carafe qu'une vitre, nous devons considérer les hommes qui les fabriquaient au XVIII^e siècle comme des artisans de grand savoir-faire. Par leur souffle et leur habileté, ils réussissaient à donner forme à des objets forts utiles dont nous n'envisagerions plus de nous passer aujourd'hui.

82. - Réponse du curé de Burzet, Alexis Benoît, en 1760 (Charles Besson, *Une paroisse en Vivarais, Burzet*, Aubenas, 1996).

Extrait d'un livre de comptes de la seigneurie de Burzet. Transport de verres par des muletiers de Burzet

